

Une fois revenus de leur étonnement, mes parents me manifestèrent leur joie et, sans perdre un instant, prirent les dispositions voulues pour me permettre de commencer mon cours classique. Mon père se rendit au Séminaire et m'y inscrivit à titre d'élève dans la classe des éléments latins; de son côté, ma mère me conduisit chez un tailleur ami de ma famille, du nom de Joseph Bissonnette. Elle m'acheta un uniforme de *suisse*, surnom qu'on donnait en ville aux élèves du séminaire. Cette désignation provenait du fait qu'ils portaient une redingote arborant sur les coutures principales, des nervures blanches, lesquelles rappelaient vaguement les raies striant le dos des petits écureuils qui peuplent nos campagnes et que l'on nomme, dans le langage courant, des *suisses*. L'uniforme que nous venions de commander ne pouvait être prêt avant une quinzaine de jours.

Et c'est pourquoi, à l'encontre des règlements du Séminaire de Saint-Hyacinthe, on vit, en 1894, un externe fréquenter les classes vêtu comme un vulgaire *pékin*. J'avais obtenu une dispense du supérieur, M. Dumesnil, grâce à mon père qui lui avait raconté ce qui s'était passé à la maison avant que je ne prenne une décision finale, celle d'entreprendre des études secondaires. Mon père en profita pour le prévenir que je serais bien capable de changer d'idée, une fois de plus, si l'on retardait mon entrée au Séminaire sous le prétexte que l'uniforme n'était pas encore prêt. Comme ma vocation semblait en péril aux yeux du supérieur, celui-ci consentit volontiers à faire une exception pour moi. Mieux valait, souligna-t-il, tolérer une infraction de ce genre, que de s'exposer à perdre une âme à tout jamais.

Ce ne fut pas la seule fois, d'ailleurs, que je donnai lieu à des décisions extraordinaires de la part de mes supérieurs, en tant que l'observance des règlements fut concernée. On verra, plus loin, ce qui arriva dans cette décade dont les huit dernières années furent celles de mon stage au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

CHAPITRE QUATRIÈME

PREMIÈRES ANNÉES D'UN SUISSE

I

Un externe issu de la classe ouvrière

Je m'inscrivis, comme externe, au petit séminaire. La plupart des collégiens de la ville étaient de familles bourgeoises, et nous n'étions que deux ou trois d'extraction ouvrière. Quoique mon père fût marchand, il avait exercé trop longtemps le métier de coupeur de cuir pour être considéré, socialement parlant, comme n'appartenant plus au prolétariat.

Au collège, je ne me sentais pas à mon aise au milieu des petits messieurs de l'externat; quant aux pensionnaires, la plupart venant de la campagne, nos relations avec eux étaient plutôt rares étant donné que les enfants des citadins ne passaient au Séminaire que quatre heures par jour. D'ailleurs, nous ne nous réunissions que pendant les heures de classe, ce qui ne facilite guère la camaraderie entre élèves.

Plus tard, un nouveau règlement fut imposé, en vertu duquel les externes furent contraints à étudier au collège même. On en avait décidé ainsi, les prêtres dirigeant l'institution s'étant rendus compte que durant les nombreuses heures où nous cessions d'être sous la surveillance directe de nos maîtres, pions et directeurs de conscience, nos âmes pouvaient être exposées à se perdre. Il convenait donc de réduire nos loisirs, afin de ne pas nous exposer à contracter des habitudes qui auraient pu, à la longue, étouffer en nous l'esprit de soumission qu'on exigeait de tous les élèves du Séminaire.

Malgré tout, on nous laissait libres, les jours de congé, ce qui, entre parenthèses, n'empêcha pas les autorités du Séminaire de croire que c'était encore accorder trop de tolérance puisque, prétendit-on, ce privilège avait permis à certains mauvais esprits de manifester leur indépendance envers l'autorité. On jugea bon de supprimer la règle autorisant les externes à demeurer dans leurs familles les jours de congé et on les obligea à les passer au collège.

C'est depuis ce temps-là, que les élèves entrent au Séminaire à huit heures du matin pour n'en sortir qu'à six heures du soir et ce, durant toute l'année scolaire. Le midi, ils ont à peine le temps d'aller déjeuner. On n'est pas sans se rendre compte que le collège étant éloigné du centre de la ville, les élèves éprouvent, de ce fait, certains ennuis, mais, aux yeux de leurs directeurs, il n'en demeure pas moins que ce régime sévère leur laisse fort peu de temps pour entrer en contact avec les esprits forts. Ainsi les élèves se trouvent-ils protégés contre ceux qui seraient tentés de saper en eux les principes qu'on leur a inculqués afin qu'ils demeurent des fils soumis et obéissants.

Dans les milieux ecclésiastiques on se plaignait qu'il existât en ville un trop grand nombre d'esprits avancés. Aucun, parmi eux, n'avait déserté le giron de l'Église, mais quelques-uns étaient des non-pratiquants et bon nombre d'entre eux ne se gênaient pas pour différer d'opinions avec les prêtres, sur le chapitre de l'Éducation et sur tout autre sujet ayant trait à l'ingérence cléricale en matière temporelle.

La plupart des intellectuels de ce groupe ostensiblement radical, avaient complété leurs études supérieures au Séminaire, comme externes, et ils étaient considérés par leur *Alma mater* comme des renégats.

Il fallait donc corriger, à tout prix, un régime qui avait abouti à une semblable situation. Les externes avaient joui de trop de liberté; ils avaient trop souvent échappé à la surveillance de ceux qui ont pour mission de faire observer les règlements et d'entretenir,

chez l'élève, le bon esprit. Certains directeurs, reconnus pour leur étroitesse d'esprit, ne craignaient point d'affirmer que mieux eût valu abolir complètement l'externat que de continuer à instruire les enfants de la localité si ces enfants devaient s'éloigner, plus tard, des sentiers battus. Après tout, disaient-ils, les petits séminaires avaient été fondés en vue de préparer des jeunes gens au sacerdoce. C'était donc par pure condescendance que l'on dispensait l'enseignement à des élèves se destinant aux carrières laïques. Et puis, l'archevêque de Montréal, Monseigneur Paul Bruchési, n'avait-il pas déclaré:

« Si les laïques ne sont pas satisfaits de notre enseignement, que Nous considérons parfait pour atteindre son objet — la formation de nos prêtres — qu'ils ouvrent eux-mêmes leurs écoles secondaires. »

Paroles évidemment justes, mais personne ne s'illusionnait sur le sort réservé à un collège laïque qui oserait concurrencer les séminaires. Ceux-ci, en effet, étaient composés d'ecclésiastiques non payés, tandis que des professeurs laïques devraient recevoir des honoraires convenables.

II

Qui se ressemble s'assemble

Né prolétaire, puisque fils d'un ancien *quétenne* du Marché-à-Foin, les petits messieurs du haut de la côte ne m'acceptaient pas volontiers en leur compagnie. Aussi m'étais-je lié d'amitié avec deux fils d'ouvriers: un nommé Hector, issu d'une famille pauvre et qui habitait dans mon propre quartier; puis, Dudley, dont le père, d'origine écossaise, était contremaître à la manufacture de laine. Cet homme était socialiste en politique et agnostique en religion.

Mon ami Hector souffrait de tuberculose et mourait quelques années après avoir été ordonné prêtre. Il avait exercé son ministère dans une petite paroisse des États-Unis d'où il était venu, vers l'âge

de six ans, avec ses parents, dans l'unique but de faire des études classiques dans un séminaire où l'on préparait les élèves à la prêtrise. Quant à Dudley, il devint médecin et exerça sa profession dans les quartiers pauvres de Montréal, où il assista, gratuitement, les déshérités de la fortune et les amis de son père. Ces deux condisciples avaient su me comprendre et ils demeurèrent mes amis pendant toute la durée de notre cours.

Durant les premières années, j'eus souvent maille à partir avec des camarades qui se croyaient d'un rang trop élevé pour daigner partager leurs jeux avec moi. Leur morgue insolente me déplaisait souverainement. À maintes reprises, malgré ma constitution physique qui n'était pas celle d'un athlète, je fus obligé de régler nos différends à coups de poing.

Plus souvent qu'il n'avait le dessus, l'enfant du Marché-à-Foin se faisait abîmer le nez, ou écorcher une oreille, par le fils de famille du haut de la côte; mais toujours l'honneur était sauf. Après tout, c'est ce qui importait le plus. Le sang s'arrêtait bientôt de couler, la peau éraflée se reconstituait peu à peu et, quelques jours plus tard, il n'y paraissait plus. D'ailleurs, à tout considérer, il ne pouvait être question de reculer devant un adversaire qui vous insultait, ou vous provoquait d'une façon ou d'une autre, car se dérober constituait, aux yeux de tous, une faute impardonnable, pour ne pas dire une lâcheté.

Je me souviens encore de ces temps héroïques. Souvent il m'arrivait de mettre à terre mon sac d'école pour engager un combat de boxe avec le fils d'un dentiste, un hydrocéphale aujourd'hui décédé. Il éprouvait pour moi une aversion prononcée depuis qu'un de mes ennemis lui avait malicieusement rapporté que je l'avais surnommé tête-de-melon. Malgré tout, avec les années nous finîmes par nous raccommoier, mais nous ne sûmes jamais lequel des deux était, au pugilat, supérieur à l'autre, nos assauts ne s'étant jamais terminés par de véritables coups d'assommoir. Par ailleurs, nous n'avions pas

eu d'arbitres pour établir, par le nombre de points, le véritable vainqueur de la rencontre.

Plusieurs de ces rixes entre élèves eurent leur origine dans des discussions touchant des questions politiques à l'ordre du jour. Au début de mes études secondaires, nous traversions une période fort mouvementée de l'histoire des partis politiques de la province de Québec; celle datant de la chute du gouvernement Mercier, à Québec, et de l'avènement de Sir Wilfrid Laurier en 1896, au poste de Premier Ministre du Canada, suivit bientôt par le retour des libéraux au pouvoir, dans le Québec.

C'est au cours de cette période, féconde en événements politiques, que mon esprit, alors que j'étais encore enfant, se trouva dans un état de réceptivité favorable à recevoir et à retenir les impressions, et que naquirent en moi des idées générales qui orientèrent ma vie publique et privée.

Après sa défaite comme premier ministre, en 1891, Honoré Mercier avait été l'objet d'une persécution incessante de la part de ses ennemis, auxquels s'étaient joints le clergé ultramontain de notre province, ainsi que les protestants et les radicaux catholiques. On ne pardonnait pas à Mercier, chez ces deux derniers groupes, l'indemnité qu'il avait accordée aux Jésuites, non plus d'avoir accepté, du Saint Père, le titre de comte romain. On alla jusqu'à lui reprocher d'arborer l'uniforme de cette dignité, dans les grandes occasions. Ses adversaires prétendaient profiter de son échec retentissant aux élections générales, pour le perdre à tout jamais dans l'estime de ceux qui lui étaient demeurés fidèles au milieu de la débâcle, et pour accomplir leur dessein, ils traînèrent Mercier devant les tribunaux où on l'accusa de péculat et de détournement de fonds d'une somme de vingt-cinq mille dollars.

Loin d'avoir ruiné sa réputation d'homme intègre, ce procès eut pour résultat de le grandir dans la considération populaire. En réalité Mercier n'eut aucune peine à se disculper de l'accusation portée contre lui, puisqu'il n'avait pas profité, personnellement, de

ces deniers. Son acquittement lava son honneur jusque-là compromis, et couronna sa tête de l'auréole du martyr. Cependant, de concert avec le clergé, ses ennemis politiques n'en continuèrent pas moins à le harceler de leurs attaques perfides. Mais le grand Mercier ripostait avec vigueur à ses contempteurs qu'il finissait par confondre à force d'arguments et d'éloquence.

L'idée séparatiste hantait les jeunes Canadiens français. Le souvenir de la rébellion de 1837-38 demeurait vivace chez tous ceux qui désiraient, à l'instar des anciens coloniaux américains, rompre le lien impérial. L'annexion aux États-Unis, l'indépendance du Canada, l'autonomie de la province de Québec et sa constitution en État français, autant de formes de gouvernement suggérées par ceux qui voulaient s'affranchir de l'Angleterre et du système fédératif en vigueur au pays depuis 1867.

Honoré Mercier espérait redevenir populaire et retrouver son influence auprès de la population. Il prêchait l'indépendance, et les foules accouraient pour entendre ses ardents plaidoyers en faveur de notre émancipation. Mal vu par la majorité des prêtres du Séminaire, à cause de ses idées modernes sur notre système d'enseignement, et aussi à cause de son hostilité envers certains *castors* actifs, Mercier n'en conservait pas moins de fidèles partisans chez les élèves dont les familles étaient de politique libérale. Nous l'aimions autant que les fils de parents *bleus* le détestaient. Ces dissentiments provoquaient même des rixes entre élèves.

Mercier souffrait d'une maladie que la médecine n'avait pas encore enrayée. Au moment même où d'aucuns admettaient qu'il avait reconquis une grande partie de son ancienne popularité, ses amis et fidèles partisans apprenaient que leur idole était un diabétique avancé. Et le grand homme, entouré des membres de sa famille, expirait à Montréal, le trente octobre 1894.

La mort d'Honoré Mercier prit les proportions d'un deuil national, et Montréal lui fit des funérailles imposantes. Le plus illustre Maskoutain venait de disparaître. Mon père en fut profondément

affecté. Il y fut d'autant plus sensible que son héros n'avait pas eu le temps de prendre sa revanche. Aussi m'exhorta-t-il à ne l'oublier jamais et à me souvenir, plus tard, du mal que les « bleus » lui avaient fait.

III

Réveil des Canadiens français

Les Canadiens français qui, depuis un siècle, semblaient endormis, parurent se réveiller. Ne leur fallait-il pas se débarrasser de ceux qui les tenaient assujettis par le fanatisme religieux? Les étrangers, plus libres que nous l'étions possédait un sens pratique que nous n'avions pas et un bagage de connaissances qui leur permettait de se faire valoir dans les différentes sphères industrielles et commerciales. Leur esprit, plus réaliste, leur conférait une assurance dont nous étions totalement dépourvus. Mieux préparés que nous, ne s'emparaient-ils pas des entreprises commerciales et industrielles susceptibles de les enrichir?

Le problème de l'instruction était donc urgent. Le peuple avait été heureux jusque-là, nous disait-on, pourquoi alors changer de système d'enseignement sous prétexte que le nôtre ne répondait plus aux exigences de l'avenir? Mgr Laffèche, alors évêque des Trois-Rivières, ne disait-il pas: « Parlons l'anglais, mais parlons-le mal ». Un grand nombre de catholiques réclamaient, toutefois, une instruction adéquate aux besoins nouveaux.

Les catholiques libéraux préconisèrent l'indépendance de l'enseignement universitaire. Ainsi des professeurs de Montréal manifestèrent-ils l'intention de se libérer de la tutelle de l'Université Laval de Québec. Dans certains petits séminaires on fit prier les élèves pour le triomphe de la bonne cause et l'échec de l'esprit libéral.

Les autorités provinciales du Nord-Ouest décidèrent d'abolir les écoles séparées et de n'accorder des subventions qu'aux écoles neutres.

Le gouvernement fédéral, alors conservateur, pris entre deux feux, négociait avec les Orangistes et les partisans des écoles séparées afin de gagner du temps. Les élections approchaient et Sir Wilfrid Laurier commençait sa tournée triomphale à travers le pays en se ménageant, par son attitude de sphinx, la sympathie de tous les modérés.

Dans la province de Québec, les extrémistes exigeaient l'école obligatoire, l'uniformité et la gratuité des livres et réclamaient même l'imposition de taxes sur les immeubles appartenant au clergé et aux communautés religieuses. Certains membres du Conseil de l'Instruction publique avaient proposé, au grand scandale de plusieurs évêques, que les communautés enseignantes se munissent de diplômes officiels pour avoir le droit d'enseigner dans les écoles subventionnées par le gouvernement. L'esprit de révolte se répandait dans la province. Un journaliste, Marc Sauvalle, poursuivit Mgr Fabre en justice, et il obtint la condamnation de Paul Tardivel, fondateur de *La Vérité* qui l'avait traité de méthodiste. La fille de Louis-Joseph Papineau, Amédée, avait abjuré son catholicisme en présence de Chiniquy, prêtre apostat. *L'Électeur* préconisait, dans ses articles, la diminution du nombre des collèges classiques. De jeunes intellectuels canadiens français fondèrent à Montréal l'École littéraire et leur ardeur fit qu'ils dépassèrent leur but. Ils devinrent les apôtres du modernisme. Ils déclenchèrent des batailles pour le triomphe de l'enseignement réformé.

Quelques esprits clairvoyants virent, dans l'électricité qui venait d'être découverte, le facteur de notre progrès économique. Des citoyens de Montréal fondèrent une compagnie pour exploiter une usine électrique. D'autres citoyens firent l'acquisition de puissantes chutes d'eau qui rendirent possible la transmission de l'énergie électrique dans la ville de Montréal et dans quelques autres centres industriels.

Saint-Hyacinthe ne tira pas de l'arrière. Deux ans avant que la Législature eut accordé à la Royal Electric, en 1895, le droit de construire le barrage du Richelieu, à Chambly, pour produire l'élec-

tricité qui devait desservir la métropole, un groupe d'hommes d'affaires de Saint-Hyacinthe, avisés par Mgr Philippe Choquette, le plus grand réaliste qu'ait produit notre clergé et l'un de nos concitoyens les plus distingués, commencèrent la construction, au Rapide Plat, de la première usine canadienne à utiliser le courant alternatif triphasé à soixante cycles.

Dès décembre 1894, notre ville s'éclairait à l'électricité. Nos industries furent donc les premières à s'électrifier. Le demi-siècle qui s'achève prouvait ainsi la juste prévision de Mgr Choquette qui fut mon professeur de sciences et un citoyen modèle, homme de grande vertu et, sans doute, le plus réaliste de son époque.

Le type d'énergie, utilisé à Saint-Hyacinthe, est celui qui est aujourd'hui répandu dans le monde entier. Dans la province d'Ontario, on commit l'erreur de construire d'importantes usines en les aménageant avec du courant polyphasé à vingt-cinq cycles. Aujourd'hui, l'Ontario reconnaît l'erreur des ingénieurs du temps qui avaient dédaigné l'avis de Mgr Choquette.

D'après une communication qui me fut transmise le 16 août 1949, l'uniformisation de la fréquence du système électrique de l'Ontario a été décrétée par le gouvernement. Son coût probable était estimé à \$200,000,000. La durée possible des travaux, portée à quinze années, fut ensuite réduite à onze ou dix ans grâce à l'aide offerte par deux compagnies américaines.

Les diverses applications de l'électricité m'intéressaient au plus haut point. C'est moi qui, les jours de congé, exécutais, dans les établissements de mon père et de mon frère Émile, les travaux de mise au point, les réparations de lampes et d'appareils électriques. Non seulement je suivais avec attention la bataille que se livraient les partisans de l'exploitation de nos ressources hydrauliques, mais je me tenais au courant du développement des techniques électriques. Fils de prolétaire, ayant grandi au milieu du petit peuple qui avait à se plaindre des vexations, souvent imaginaires, souvent réelles, de la part des gens riches, j'étais naturellement enclin à soutenir le parti

de l'exploitation de nos utilités publiques par l'État au profit de la masse.

Nous avons trois compagnies d'électricité qui se disputaient la clientèle du Conseil municipal pour l'éclairage des rues et des édifices publics. Devant la concurrence par trop menaçante, les compagnies cherchaient à se vendre à la municipalité afin d'éviter la ruine. Mais des procédures judiciaires réussissaient à empêcher la transaction de devenir légale, et l'exploitation par les compagnies privées se continuait.

Pour le service des eaux, il en fut autrement. Les partisans de la municipalisation l'emportèrent dès octobre 1894; le conseil municipal adopta un règlement l'autorisant à acheter la compagnie privée pour une somme de \$150,000. et ce règlement fut ratifié par référendum à l'unanimité.

IV

Ville progressive

Saint-Hyacinthe progressait. Les idées modernes proliféraient. M. Greenshields et M. Féodor Boas, propriétaires de nos lainages et des forces hydrauliques de l'Yamaska, avaient projeté, en 1893, de réunir le Richelieu à notre rivière par un canal de dix milles de longueur. Ils demandèrent à un ingénieur américain réputé, Henry C. Cleveland, de préparer des plans. D'autres ingénieurs dessinèrent, en 1896, des devis selon lesquels un chemin de fer longerait la rive nord de la rivière. Cette voie ferroviaire devait aussi servir de digue. Mais les dépenses qu'auraient entraînées de tels travaux en firent abandonner la réalisation. Il en fut ainsi de plusieurs autres grands projets qui germèrent dans le cerveau de nos concitoyens entreprenants. L'époque était à la prospérité, factice et réelle. Le 17 septembre 1893, on inaugura officiellement la voie ferrée des Comtés-Unis; les promoteurs étaient de Saint-Hyacinthe. Le 17

février 1895, le lieutenant-gouverneur, Sir Adolphe Chapleau, ancien élève de notre Séminaire, officiait à l'ouverture du tronçon ferroviaire qui reliait Sorel à Saint-Hyacinthe.

En 1896, quelques hommes d'affaires voulurent créer, à Saint-Hyacinthe, un centre industriel vers lequel pouvait converger le commerce des environs. Ainsi, la ville de Drummondville fut-elle reliée par chemin de fer à Saint-Hyacinthe; Richmond le fut par le Grand-Tronc; Farnham, par le Petit-Tronc; Saint-Jean et Iberville, par les Comtés-Unis; Sorel le fut par le même chemin de fer. Seule, la ville de Granby resta à l'écart. Le projet de relier Brigham à Saint-Hyacinthe par Granby échoua.

Devenu ministre provincial de la Voirie, je conçus le projet de doter Saint-Hyacinthe de la voie la plus moderne du continent américain. Mes adversaires m'accusèrent d'abuser de ma charge de ministre pour faire de ma municipalité une Rome laïque vers laquelle devaient converger tous les chemins du Nouveau-Monde. Je ne fis que réaliser l'idée de mes prédécesseurs de 1893, idée qui leur venait de la situation idéale que les fondateurs du Petit-Maska donnèrent à leur village dont le nom charmant se changea en celui de Saint-Hyacinthe.

Les statistiques du gouvernement établissaient que sur les soixante-et-onze villes manufacturières du Canada, Saint-Hyacinthe était la seule à tripler le capital engagé dans ses industries. Pouvait-on blâmer nos dirigeants d'ambitionner pour notre ville le rôle de grande ville industrielle?

La politique tenait alors une si large place dans la vie de notre peuple que les enfants s'en préoccupaient autant que leurs parents. Les principes économiques, les théories sociales, les crédos religieux, tout se ramenait à la politique. Les *bleus* accusaient les *rouges* d'être anticléricaux et socialistes déguisés; les *rouges* accusaient les *bleus* d'être réactionnaires et cléricaux. Le clergé réclamait, pour les provinces de l'Ouest, des écoles séparées. Les masses populaires et les

libéraux exigeaient la municipalisation des utilités publiques. Les conservateurs entrevoyaient déjà l'hydre socialiste.

Au début du mois d'août 1892, le conseil de ville de Saint-Hyacinthe votait une résolution en vue d'acheter l'usine hydraulique d'une compagnie locale, mais les adversaires de cette municipalisation réussirent à tuer ce projet en annonçant la construction d'une centrale privée électrique qui répondrait aux besoins de la municipalité et des contribuables. Les esprits s'échauffèrent. Des jeunes gens décidèrent d'organiser une élection. Deux candidats entrèrent en lice: Camille Cormier, fils d'un fabricant de voitures, libéral intransigeant, et Émile Ouellette, représentant la classe ouvrière. Les candidats, tous deux de mes amis, sollicitèrent mon appui. Je dus m'abstenir, à mon regret. Toutefois j'assistai aux assemblées, et je me fis un devoir de voter.

V

Crèche et escroquerie

Un escroc, grand connaisseur des masses populaires, parcourait le pays en montrant son habileté à souffler le verre. Flanqué de deux ou trois comparses munis de chalumeaux et de lampes exhydriques, il s'installait en public et y démontrait les diverses opérations qui font du verre un objet décoratif ou pratique, moyennant un prix minime d'entrée. Afin d'attirer le plus grand nombre de curieux, ces souffleurs de verre avaient construit une niche circulaire d'une hauteur de deux pieds et demi, représentant certaines scènes bibliques, entre autres, la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'Enfant-Jésus reposait sur de la ouate blanche. Le bœuf, l'âne, les Rois Mages ainsi que la Sainte-Vierge, Saint-Joseph et les bergers, en costumes multicolores entouraient le Messie.

Cette crèche, installée dans la vitrine de l'un de nos plus grands magasins, attirait les curieux. Une pancarte, aux inscriptions voyan-

tes, apprenait au public que ce chef-d'œuvre, d'une grande valeur, serait offert comme prix à l'enfant jugé le plus beau de la ville. Les organisateurs de ce concours proposèrent des candidats; l'un d'eux fut le benjamin de ma famille. Ma demi-sœur, Emma, recueillit un très grand nombre de suffrages. Les organisateurs du concours déclarèrent, au début de la deuxième journée, que chaque bulletin de vote vaudrait dix voix. Les partisans des candidats favorisés la veille, devaient donc acheter de nouveaux billets d'entrée pour maintenir l'avance de leurs favoris. Ce moyen d'extorquer l'argent du public réussit à merveille. Le troisième soir, chaque bulletin valait cent votes. À la dernière représentation, le bulletin valait cinq cents votes. Mon père eut l'honneur de voir sa fille triompher. Le trophée fut apporté à la maison paternelle. Une foule considérable le suivit et la fête se prolongea tard dans la nuit. Cette fête coûta dix fois plus que ne valait la crèche de verre. C'est ainsi que les filous de ce concours retirèrent cent fois plus d'argent que ne valait leur camelote. Le père Damien, réjoui du triomphe de sa fille, fit admirer à nos visiteurs la fameuse crèche qui attestait que sa fille était la plus belle enfant de Saint-Hyacinthe.

Ma mère eut, un jour, à expliquer la provenance de ce trophée que l'on avait placé sur un guéridon au milieu du salon. Un vénérable prêtre, qui ignorait comment ce bibelot avait été acquis, pensait que mes parents l'avaient acheté pour son caractère religieux. Le révérend Proulx voyait, chez moi, un prédestiné. Il dit à ma mère qu'il valait mieux, pour mon avenir temporel et mon salut éternel, que je devinsse pensionnaire au Séminaire. Il avait reconnu en moi les indices certains d'une vocation sacerdotale. Or, l'externat comportait certains dangers pour mon âme. Le plus ardent désir de ma belle-mère était de me voir prêtre. Monsieur Proulx connaissait ce sentiment et, directeur de la Congrégation des Saints-Anges dont j'étais, il avait remarqué ma profonde piété. En effet, j'assistais quotidiennement aux messes basses dans la chapelle de l'Ouvroir Sainte-Geneviève, hospice situé à quelques pas de notre

maison. Monsieur Proulx, qui savait la situation pécuniaire de mon père, consentait à défrayer le coût de mes études. Ma mère, sachant que mon père préférait me voir dans le monde, déclina poliment, mais avec regret, l'offre de ce généreux prêtre. Elle lui apprit son désir de me laisser choisir librement ma vocation.

VI

Méthodes spartiates non justifiées

L'attitude de M. Proulx contrastait étrangement avec celle de mes deux professeurs de collège. À cette époque les châtimens corporels étaient courants. Les deux professeurs qui m'étaient hostiles semblaient m'en vouloir de ne pas prendre au sérieux mon rôle de séminariste, et ils me le reprochaient sans cesse.

Le classe commençait, le matin, à huit heures et durait jusqu'à dix heures. Nous revenions, l'après-midi, à deux heures. Pour n'être point embarrassé de mes livres de classe, je les cachais, à la sortie, sous le trottoir qui longeait un joli bois de pins, quitte à les reprendre à la rentrée de l'après-midi. Souvent, lorsque je ne savais pas mes leçons, mes deux professeurs m'infligeaient le supplice du martinet. Aussi je les considérais comme de véritables brutes. Mes confrères ne comprenaient pas que je fusse l'objet de tant de sévices. J'appris, seulement plus tard, pourquoi j'étais si injustement puni. Je n'avais jamais pardonné à l'un de mes professeurs de m'avoir presque fendu les mains en m'administrant une correction dont je ne m'expliquais pas la cruauté. Il faut dire qu'il se servait d'une corde à linge dont les deux bouts étaient noués. Je me rappelle encore avoir été battu pour n'avoir pas su le nombre de dents de la mâchoire d'âne dont Samson s'était servi pour exterminer les Philistins. Je le vois encore, cet ecclésiastique de six pieds et demi, à la peau rousse, aux cheveux poil de carotte, aux yeux à demi-clos comme s'il eût craint la lumière. Je crois qu'il était ce qu'on est convenu d'appeler un « saint prêtre ».

Travailleur infatigable, il avait toutes les caractéristiques du paysan. Lorsqu'il me battait, son visage restait impassible. En meurtrissant mes chairs, il accomplissait une œuvre pieuse dont l'effet était de me remettre dans le droit chemin.

VII

L'élève modèle et le bouc émissaire

Ce fut le fils d'un Écossais socialiste qui me fit comprendre, longtemps après ma sortie du collège, combien j'avais eu tort d'en vouloir à mes deux professeurs tortionnaires. C'était un pince-sans-rire et il passait pour un timide. J'étais son meilleur ami et il me confia, plus tard, que les tours les plus pendables joués aux pions sortaient de son cerveau. Appartenant aux ligues pieuses il en suivait toutes les pratiques. Au Séminaire, on espérait qu'un jour il entrerait dans les ordres. C'est qu'il inspirait la confiance la plus absolue. Aucun ecclésiastique ne pût soupçonner mon ami Dudley de remplir de sable les encriers, et d'être l'auteur de plusieurs autres facéties du genre. Un jour, Dudley déposa, sur le bureau d'un professeur qu'il détestait entre tous, des excréments. Heureusement pour lui, jamais les maîtres de discipline ne le prirent en faute. Il leur fallut donc un bouc émissaire, et je fus ce bouc. Mon indépendance de caractère, mes opinions politiques, mes origines roturières et le fait que mon père vendait des spiritueux me rendaient suspect aux yeux de mes professeurs. J'étais donc puni, parce qu'il fallait un coupable, et c'est moi qui payais les frasques de mon ami Dudley.

VIII

Le vieux porte-monnaie de cuir

Un jour, — c'était, je crois, ma première année au Séminaire — mon ami Hector m'offrit un vieux porte-monnaie en cuir. Je soup-

connai aussitôt que mon copain l'avait rempli d'ordures. Cependant, pendant la classe j'ouvris, avec mille précautions, ce porte-monnaie mystérieux et, à ma grande surprise, il contenait de l'argent. La classe terminée, je m'empressai de vérifier son contenu et je comptai une somme de quinze dollars. J'en informai mon père, et celui-ci me conseilla d'attendre que le propriétaire me réclamât ce porte-monnaie. Il me rappela, incidemment, l'histoire du curé, récemment arrivé dans une paroisse et qui avait usé d'un stratagème assez original pour éprouver l'honnêteté de ses ouailles. Il avait annoncé, en chaire, que le bedeau avait trouvé dix dollars dans le vestibule de l'église; celui, ou celle qui avait perdu cette somme était prié de la réclamer à son bureau. Six réclamants se présentèrent pour apprendre du bon prêtre, dont le sourire était teinté d'indulgence, qu'ils avaient dû se tromper dans leurs calculs puisque le bedeau avait, tout simplement, inventé cette histoire. Les biens trouvés sur une propriété religieuse reviennent, de droit, au clergé. Or, la somme trouvée dans le fameux porte-monnaie de cuir, était exactement celle que le procureur du Séminaire me réclamait depuis longtemps. Les quinze dollars serviraient donc à acquitter ma dette envers le Séminaire. Pour me protéger contre les fausses réclamations, la nouvelle du porte-monnaie trouvé fut publiée dans les journaux mais sans faire mention de la date, de l'endroit, ni de la somme.

Mon père déboursa un dollar pour acquitter les frais de publication de l'annonce dans un quotidien local. De mon côté, je remis à l'économe du collège la somme que je lui devais. Dans la suite, je n'entendis plus parler de la fameuse bourse. Et, ce petit fait-divers rappellera aux parents d'aujourd'hui que l'instruction dans un collège coûtait, en 1895, quinze dollars par année pour un externe. On s'est plaint, très souvent, que l'enseignement secondaire, dans notre province, ne valait pas cher. Il est bien possible que cela soit vrai, mais il n'en demeure pas moins que l'enseignement coûtait si peu que nous en avions pour notre argent.

IX

Le bracelet de diamants

Quarante ans plus tard, lorsque je fus Orateur de l'Assemblée législative, je fis une toute autre trouvaille. Durant la session du Parlement, je logeais au Château Frontenac, cet hôtel de grand luxe dont s'enorgueillit la vieille capitale. Un soir, il y avait un grand bal à l'hôtel, où s'était donné rendez-vous l'élite de la société québécoise. Cette réunion mondaine avait lieu sous le patronage du Lieutenant-gouverneur et sa fille faisait les honneurs de la soirée.

Au comptoir des journaux, j'aperçus sur le tapis un objet scintillant. Je le ramassai, c'était un bracelet. Je le glissai dans la poche de mon veston pour le montrer, plus tard, à ma femme qui s'y connaissait mieux que moi en bijoux. Je n'avais pas l'intention de le garder et je comptais le remettre à son propriétaire. En voyant ce bijou, ma femme en fut émerveillée. Comme je lui manifestais mon désir de lui offrir un bijou de ce genre, le jour de son anniversaire, elle m'apprit que ce bracelet de diamants me coûterait la moitié de mon traitement annuel. Ma femme, n'ayant jamais voulu vivre au-dessus de ses moyens, il ne pouvait être question qu'elle acceptât un cadeau de ce prix. La personne qui avait perdu ce bijou, devait être fort malheureuse puisque ce bracelet de diamants, monté sur platine, était une véritable merveille.

En lisant les journaux du lendemain, j'appris que le riche bracelet avait été perdu par la fille du Lieutenant-gouverneur. Je lui téléphonai immédiatement. Au lieu de me manifester toute sa joie, elle se contenta de me remercier poliment. Quelques heures plus tard, un domestique de Spencerwood vint chercher le bijou pour le remettre à sa propriétaire.

Je me rappelai alors la bourse trouvée dans la cour du Séminaire et me représentai la joie qu'eût éprouvée la pauvre personne en la retrouvant. Il faut croire que les petits et les humbles possèdent des sentiments d'un naturel que les riches ne connaissent pas.

X

La fin d'un amour non partagé

Pour augmenter ses revenus, mon père, abandonnant l'épicerie, acheta, en 1895, l'auberge située à l'angle des rues Concorde et Des Cascades. J'endossai l'uniforme de barman pour aider à servir les clients. Près du bar, se trouvait une salle de billard. Mon frère consacrait tous ses loisirs à se perfectionner dans ce jeu et il devint bientôt un champion. On n'observait guère la loi qui interdisait les paris dans les débits de boissons. Pour ma part, j'ai souvent parié, car je connaissais les joueurs et leurs possibilités. C'est pourquoi j'ai rarement perdu. L'argent, ainsi obtenu, servait à payer les leçons de piano que me donnait Léon Ringuet, chef de notre fanfare locale, *La Philharmonique*. Mes parents chantaient bien, mais je n'ai pas hérité de leurs talents. À force de travail et de persévérance, je parvins à jouer quelques morceaux populaires. Après trois ans d'étude, je m'improvisai professeur de piano. J'eus trois ou quatre élèves. Je dois à la vérité de dire qu'aucun d'eux ne remporta de prix, mais ils m'aidèrent, indirectement, à payer mes études au collège.

La maison de ma jolie petite boulangère m'attirait toujours comme un phare. Et pour me rapprocher de mon amour, je persévèrai dans mon travail de comédien. Je croyais alors que ma qualité d'élève du Séminaire, mes succès d'acteur, ainsi que mes ardentes prières à la Divine Providence finiraient par me gagner le cœur de Poucette et, qu'un jour, cette enfant adorée viendrait se jeter dans mes bras en me disant : « Je t'aime ».

Ce premier amour, non déclaré, et non compris, dura sept ans. Poucette ne cessa jamais de me traiter comme un frère, mais sans m'ouvrir son cœur. Mon amour était si grand, si profond, si pur qu'il devait pouvoir triompher de tous les obstacles. Du moins telle était ma conviction.

Le temps et l'absence effacent, à la longue, les sentiments que l'on croyait, à tort, impérissables. Par ailleurs, mes études prirent tout mon temps et je ne trouvai plus de loisirs pour la rêverie. Aussi, peu à peu, la belle image de ma petite boulangère cessa de troubler mon âme. Un autre amour le remplaça dans mon cœur, et je crus qu'il durerait toute ma vie. Poucette vit encore. Je l'ai plusieurs fois rencontrée. Si incroyable que cela me semblât, elle n'avait jamais soupçonné mon secret. Et ces lignes, si elle les lit, la feront peut-être sourire.

CHAPITRE CINQUIÈME

L'ENSEIGNEMENT DES MAÎTRES ET LA VIE PRATIQUE

I

Un croyant, mais un vrai libéral

Mon grand-père maternel était croyant, mais les pratiques extérieures le laissaient indifférent.

À la fin de sa vie, il souffrait de la prostate, et demanda de finir ses jours à l'hospice. Ainsi il ne fut pas à la charge de son fils et de sa bru qui n'étaient pas riches. Mon grand-père, qui n'était pas dévot, était un ardent partisan politique. Il est possible que les querelles politico-cléricales du temps refroidirent le zèle religieux de ce vieillard émotif qui, lorsqu'on lui lisait la Passion de Notre-Seigneur, s'exclamait: « Les maudits, si j'avais été là! »

La défaite des libéraux, aux élections fédérales de 1891, suivie de celle du Gouvernement Mercier, en 1894, avait profondément attristé mon grand-père. Il ne dissimulait pas son chagrin, ni son ressentiment contre les curés politiques qu'il rendait responsables d'une partie de nos malheurs. C'est moi qui le tenais au courant des faits et gestes de Mercier et de Laurier. Lorsqu'il apprit l'acquittement d'Honoré Mercier, il reprit courage, mais fut profondément déçu lorsque les journaux annoncèrent la mort de l'ancien Premier Ministre du Québec.

On était au vingt-cinquième jour de juin, 1896, veille des élections fédérales. Dans le comté de Saint-Hyacinthe, un brave notaire, Michel Esdras Bernier, puissant tribun, devait être réélu par acclamation. Les assemblées de Laurier étaient, pour le parti libéral, de véritables triomphes, tandis que les pessimistes et les anti-britanniques répétaient, à qui voulait les entendre, que jamais les protes-

tants n'éliraient un Canadien français catholique pour occuper, à Ottawa, le poste de premier ministre.

II

La victoire de Wilfrid Laurier

Le soir de la votation, les nouvelles télégraphiques indiquèrent que le gouvernement conservateur allait être renversé. Mon grand-père, qui avait l'habitude de se coucher tôt, décida de veiller jusqu'au résultat final des élections. Tard, dans la soirée, je lui appris la grande nouvelle: « Wilfrid Laurier était élu premier ministre du Canada par une écrasante majorité ». Au comble de la joie, mon grand-père me remercia avec effusion et me dit: « Je peux maintenant mourir content. » Hospitalisé à l'Hôtel-Dieu, il eut, avant de mourir, la consolation d'apprendre le renversement des ministres du gouvernement castor de la province, ces bourreaux d'Honoré Mercier, et l'élection de Félix-Gabriel Marchand au poste de premier ministre de la Province.

Maurice Saint-Jacques, marié à l'une des filles du maire Dessaulles, Henriette, qui devint célèbre dans le monde des Lettres, sous le pseudonyme de Fadette, était un avocat brillant. Candidat libéral du comté de Saint-Hyacinthe, il mourait sept jours avant la date du scrutin. Son beau-père, Georges-Casimir Dessaulles, maire de la ville, accepta de briguer les suffrages, à sa place, et il fut élu avec une majorité de sept cent trente-six voix, ce qui ne s'était jamais vu dans le comté. Aussitôt, je courus annoncer la bonne nouvelle à l'hospice de la rue Sainte-Anne. Le premier ministre conservateur, M. Flynn, était battu dans son propre comté. Tous ces succès du Parti libéral, tant au fédéral qu'au provincial, permirent à mon grand-père d'envisager la mort avec sérénité.

De nos jours, il est difficile de comprendre la mentalité des gens de cette époque révolue. La politique pour eux, était un véritable

culte. L'influence indue, — ainsi désignait-on l'intervention cléricale en politique — et l'ingérence des ecclésiastiques en matière politique étaient jugées par les libéraux comme des abus criants. Les plus avancés de nos hommes politiques s'attaquaient même aux prêtres. Des controverses éclataient, qui se terminaient en cours de Justice. Les esprits s'échauffaient et les opinions étaient si opiniâtrement défendues qu'elles finissaient par se muer en credo religieux.

III

La politique, une forme de religion

Mon grand-père accordait à la politique l'importance d'une religion. Son dévouement à la chose publique était si remarquable que mon père l'avait présenté aux chefs libéraux de notre ville. Ceux qui ne s'intéressent pas aux questions sociales ne sauraient comprendre jusqu'à quel point un citoyen, conscient de ses devoirs et de ses responsabilités envers la collectivité, peut se dévouer au groupe politique auquel il appartient. Jadis, le contribuable n'avait pas le droit de choisir la forme de gouvernement qui semblait la plus conforme aux intérêts de la nation; aujourd'hui il sait qu'il y prend une part, si infime soit-elle. Autrefois son rôle se bornait à se laisser diriger comme une bête de somme, mais notre régime démocratique lui accorde le privilège d'approuver ou de blâmer ceux qui dirigent les destinées du pays. Il n'ignore pas, non plus, que l'union fait la force, que c'est la majorité des suffrages qui porte nos dirigeants au pouvoir. Et c'est dans les cadres régulièrement constitués et dirigés par des chefs dignes de confiance que l'on acquiert le pouvoir de faire triompher le droit et la justice.

En 1892, malgré mes onze ans, j'avais accompagné mon grand-père à une assemblée contradictoire qui se déroulait à la paroisse de La Présentation. Mon grand-père détestait le tapage; il aimait qu'on écoutât les orateurs des deux partis. Au cours de cette réunion,

il n'avait pu s'empêcher de grincer des dents lorsqu'un fort en gueule du parti conservateur invectivait Honoré Mercier. Comme cet hurluberlu refusait de se taire et qu'il l'envoyait à tous les diables, mon grand-père qui ne prisait guère ce langage, lui asséna un vigoureux coup de poing qui lui fracassa la mâchoire.

Il convient d'ajouter que ce rodomont n'était même pas aimé des fidèles de son parti; ses interruptions, souvent maladroitement et hors de propos, avaient le don d'ennuyer tous les auditeurs. L'incident n'avait duré qu'un moment, l'interrupteur s'étant éclipsé sans demander son reste. Mon grand-père remit sa blouse, se croisa de nouveau les bras et put écouter, dans le calme, l'orateur libéral.

IV

La mort du Vieux Rouge

Mon grand-père mourut le 10 décembre 1897, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il savait que son petit Charles, — il m'appelait ainsi — ambitionnait la carrière politique. Les récentes victoires libérales démontraient que les Canadiens français avaient enfin compris que leur avenir était lié au parti libéral. Comme son frère Gustin, mon grand-père mourut muni des sacrements de l'Église; son enterrement coûta, si je ne me trompe, deux dollars. Mais, le gardien du cimetière, suivant l'ordre reçu de ses supérieurs, refusa de laisser pénétrer le corbillard. On imagine aisément l'émoi de la famille et des amis qui accompagnaient la dépouille mortelle.

Mon oncle Titi, — surnom que portait le fils du défunt — déclara que son père, décédé à l'hospice, aurait des obsèques gratuites. Il n'avait pas cru utile de se munir d'un permis de sépulture. Le gardien du cimetière lui répondit que le règlement était le règlement et qu'il ne laisserait pas passer le convoi funèbre, si ce n'est sur présentation du certificat de décès dûment signé par le curé de la paroisse. Une discussion s'ensuivit. Mon père rassembla les parents,

près du corbillard, et il avisa le gardien qu'il déposerait le cercueil près de la porte centrale afin que le public puisse juger du procédé. L'affaire serait, ensuite, portée devant les tribunaux. Craignant un scandale, le gardien alla téléphoner à l'Évêché et, quelques minutes plus tard, revint ouvrir la grille du cimetière.

Ainsi, la dépouille mortelle du père Séraphin put entrer dans la Cité des morts, où l'attendait, depuis longtemps, celle qui avait été la compagne de ses labeurs et de ses misères. J'avais alors dix-sept ans et j'étais en Belles-Lettres. Déjà, je faisais des discours politiques. Ma petite expérience de comédien, acquise sur la scène de l'Académie, me conférait une assurance plutôt rare chez les adolescents. Et puis, les applaudissements que l'on me prodiguait, mérités ou non, m'encourageaient à me perfectionner dans l'art oratoire.

V

L'ébéniste amateur

La pauvreté de mes parents m'obligeait à rédiger mes devoirs sur la table de la salle à manger. Mes feuilles de musique, mes cahiers, mes dictionnaires français, anglais, latin et grec encombraient ce meuble. Je demandai et obtins de mon père la permission de me loger au dernier étage de notre maison. Là, une chambrette, qui n'avait jamais été lambrissée, m'offrait l'oasis rêvée. Cette mansarde devint ma cellule. Il me fallut la meubler. Je me construisis un pupitre. Avec le peu d'argent que me procurait l'enseignement de la musique, et mes paris au jeu de *pool*, je m'achetai du bois, des vis, du simili cuir, de l'acier, de la teinture et du vernis. Mon père me fournit l'égoïne, le marteau, l'équerre, le ciseau et quelques outils indispensables. Ce travail fut mené à bonne fin. Mais, une fois terminé, je constatai que le pupitre était trop grand pour les dimensions de la porte. Plus tard, quand la famille déménagea, il me fallut démonter mon ouvrage pour le sortir de la chambre.

Toutefois, je m'en servis même à l'époque de mon mariage pour meubler mon nouveau foyer. Je construisis également, pour y placer mes feuilles de musique, un guéridon surmonté d'une boîte recouverte d'un beau velours écarlate.

Mon chef-d'œuvre me coûta bien des heures de travail. Il eut, sans doute, mieux valu chercher de nouveaux élèves en musique que de dépenser mon temps et mon énergie à fabriquer un meuble. J'en tirai une règle de conduite: On a toujours tort, sous prétexte d'économie, d'entreprendre un travail qui peut être fait à meilleur compte par un homme de métier. Mais, il n'en demeure pas moins que nécessité fait loi. Quoi qu'il en soit, mon porte-musique suscitait l'admiration des gens qui nous visitaient, et je passais, à leurs yeux, pour un bon ébéniste amateur.

C'est donc sur un pupitre, fabriqué de mes mains, que j'ai travaillé et que je me suis instruit. Je me souviens d'avoir copié à l'encre toutes les phrases que le Petit Larousse cite en exemple. Cet exercice développa ma mémoire et me fut très utile. Je pus ainsi enrichir mon vocabulaire. Parfois, il me fallait interrompre mes études pour aller servir au bar, ou jouer une partie de *pool* avec un client qui désirait perdre un trente sous, ce qui m'aidait à payer mon cours d'études.

Un jour, chez Paul Taschereau, fils de l'ancien Premier ministre, qui passait la belle saison à la Pointe de la Rivière-du-Loup, je m'occupais à terminer un casse-tête qu'une des sœurs de mon hôte n'avait pu compléter. Quand le Premier ministre vint me prendre pour me conduire à une assemblée politique, il fut étonné de me voir faire des mots croisés, au lieu de préparer le discours que je devais prononcer. Si M. Taschereau, toujours ponctuel, ne m'eût arraché à mon problème, nous serions arrivés en retard à l'assemblée. Chacune des définitions du Petit Larousse me revenait à l'esprit et me facilitait la solution des mots croisés.

VI

Un drame d'amour

La servante de l'hôtel occupait une chambre voisine de celle où couchaient les autres enfants. Nous avions, comme pensionnaire, un Allemand du nom de Wilhem Verhulsdünk. Il était jardinier aux serres Féodor Boas: c'est de lui que j'appris d'abord les rudiments de la langue allemande, que, plus tard, j'étudiai.

Nous remarquions qu'il était prévenant pour la servante, une brune aux joues rubicondes et au gai sourire. Une nuit, un cri de terreur nous réveilla. Tout le monde fut sur pied. Mon père voulut voir ce qui se passait. Sous les combles, et dans le puits du monte-charge, il vit un homme qui gisait. Il nous enjoignit l'ordre de retourner à nos chambres. Nous nous exécutâmes, sans savoir ce dont il s'agissait. Mais, le lendemain, Émile m'expliqua que l'Allemand avait été victime d'un accident. Il était allé visiter sa belle, et pour atteindre le grenier, où elle couchait, il avait voulu se servir comme d'habitude du monte-charge. Malheureusement pour lui, mon père avait fait redescendre le monte-charge et l'Allemand était tombé dans le vide. Il en fut quitte pour sa peur et ses aventures de Don Juan se terminèrent là.

Mes deux jeunes sœurs ne surent jamais pourquoi notre servante partit, cette nuit-là, pour ne plus jamais revenir chez nous. Mon père garda quand même Wilhem, mais il eut à s'en repentir car, un beau matin, ce chambreur disparut avec la caisse.

VII

L'heureux microcéphale

Nous eûmes, dans notre auberge, si accueillante à tous, particulièrement aux déshérités de la fortune, plusieurs pensionnaires et habitués qui m'ont fait connaître, de bonne heure, la vie sous ses

différents aspects. J'ai vu défiler, à notre auberge, des gens normaux, des originaux, des détraqués, enfin tous les types d'une humanité disparate évoluant dans une petite ville. Je les revois encore, accoudés contre le long comptoir de chêne de notre bar, quelques-uns buvant de la bière, d'autres de l'eau-de-vie. Les uns venaient à l'auberge pour se rafraîchir de la chaleur du jour, d'autres pour y chercher un stimulant afin de se remettre des fatigues de leur labeur quotidien; d'autres encore étaient là pour noyer une peine de cœur ou encore oublier une querelle de ménage.

Parmi les originaux qui fréquentaient notre taverne, se trouvait le microcéphale Michel Roch, un pauvre hère qui n'aurait pas fait de mal à une mouche et dont l'intelligence n'avait pu se développer normalement dans l'exiguïté de sa boîte crânienne. Il aimait, lui aussi, les montres, tout comme mon cousin Pierre, mais il n'avait jamais été assez riche pour s'en acheter une; il se contentait de placer, dans le gousset de sa veste, de vieux boîtiers que lui donnaient des âmes compatissantes. Quand on lui demandait l'heure, il répondait invariablement:

« Je ne sais pas, ma montre marche que quand je marche. »

Nous prenions plaisir à lui faire chanter l'unique chanson qu'il avait réussi à apprendre depuis qu'il était au monde, quoiqu'il fût âgé, à cette époque, d'une cinquantaine d'années. Voici ce qu'il nous chantait:

*À l'hôtel su Payette,
Devou qu'j'ai pensonné,
T'y plantait des braquettes
Dans l'pied des escaliers.*

*Oh! vous mademoiselle
Qui comprend mon malheur
Prends piqué, la belle
J'te donnerai mon cœur.*

Le chagrin de Michel durait le temps de la chanson. À la fin, il se faisait payer une tournée, ce qui l'incitait à chanter encore. Cet infirme ne savait ni lire ni écrire. Quand il était appelé à voter, il faisait tracer sa croix. Un jour, que je remplissais la fonction d'officier-rapporteur à un bureau de votation, je posais la question réglementaire:

« Pour quel candidat votez-vous? »

Il répondit: « Pour monsieur Dessaulles. »

Je repris: « Monsieur Dessaulles n'est pas candidat. C'est M. Blanchet, candidat libéral, et M. Taché qui sont en lice. »

Ne sachant plus pour qui voter, Michel me regarda fixement, et dit:

« Ben, j'vote pour qui que M. Dessaulles est pour. »

J'enregistrai son suffrage en faveur de M. Blanchet. L'agent conservateur protesta en vain. Ma décision n'était peut-être pas conforme à la loi mais elle l'était à l'idée de Michel.

VIII

Le poète ambulant et mon professeur d'anglais

À l'auberge, on pouvait rencontrer des gens de condition modeste et sans instruction. Mon père, qui n'était pas tellement instruit, aimait tout particulièrement ceux qui avaient fait des études. Durant de longs mois, il hébergea un nommé Ouellette qui récitait de la prose rythmée. Ses rimes étaient toutes improvisées. La renommée de celui qu'on appelait le poète Ouellette m'influença au point de me faire aimer la poésie.

Un soir d'automne, un individu du nom de Harry Crane se présenta à l'auberge. Il ne parlait que l'anglais. C'était un ancien riche que l'abus de l'alcool avait ruiné. Il se disait artiste-peintre, et il était complètement découragé, disait-il. Il avait essayé plusieurs métiers et rien ne lui avait réussi. Il avait songé au suicide, mais ses

croyances religieuses l'avaient empêché de mettre fin à ses jours. Ne sachant où passer l'hiver, il était déterminé à se faire arrêter et à passer la dure saison en prison. Mon père, qui avait le cœur sur la main, se laissa attendrir et décida d'héberger le vagabond qu'il croyait grand peintre. Sur les glaces de la buvette, le nouveau venu avait dessiné, avec un pain de savon, de magnifiques dessins représentant, au milieu d'arabesques, de superbes danseuses, des animaux et des fleurs. Mon père, qui ne manquait pas de sens pratique, profita de la présence de son nouveau chambreur pour nous faire apprendre l'anglais.

Harry devint barman et peintre décorateur de l'auberge. Un soir, un peu avant Noël, mon père trouva Harry en larmes; il venait de recevoir une lettre. C'est par cette lettre que mon père apprit que son nouvel ami était un ancien ministre du culte protestant que l'abus de l'alcool avait fait déchoir. Mon frère et moi résolûmes de ne jamais nous enivrer.

Le printemps suivant, le protégé de mon père se remit à boire et, un beau matin de juin, il quitta Saint-Hyacinthe après avoir dérobé à mon père une forte somme d'argent.

IX

Personnages notoires

Certains clients étaient, néanmoins, des citoyens de valeur. S'ils avaient un faible pour la boisson, ils n'en possédaient pas moins de belles qualités. Ainsi, j'ai bien connu un homme qui, de peine et de misère, réussit à s'instruire et à devenir avocat. En politique, il était un *rouge* irréductible. Malheureusement, il avait pris l'habitude de l'alcool. Il n'était jamais ivre, mais il n'était, non plus, jamais sobre. Il se tenait, comme on dit, entre deux vins. Il finit par être congédié de l'étude où il exerçait sa profession.

Sa disgrâce nous peina, mais elle lui servit de leçon. Un jour, il vint nous apprendre qu'à l'avenir il serait tempérant. Il ouvrit, à son propre compte, une modeste étude et, sa clientèle, d'abord restreinte, devint assez importante dans la suite. Il fut un père modèle et quand il mourut, il laissa à ses enfants une fortune considérable; ce qui prouve qu'on peut toujours se guérir d'une mauvaise habitude.

J'ai aussi connu le cas d'un jeune menuisier avec qui je jouais au *pool*, et qui dépensait toute sa paye à la taverne. Il se fit la réputation d'un buveur incorrigible. Mais, sa volonté prit le dessus et il se reforma. Il avait essayé certaines cures médicales qui furent sans effet. Il existe des gens à tempérament énergique, chez qui les demi-mesures ne valent rien. Pour eux, un seul remède s'impose, couper le mal à sa racine. Mais, tous les caractères ne se ressemblent pas. Parmi les pensionnaires de l'auberge, il y en avait un qui me faisait une profonde impression. Il était jeune, beau, de haute taille, et il avait les cheveux châtain, les yeux vifs, les épaules légèrement voûtées. De plus, il était toujours impeccablement vêtu. À son gilet, brillait une chaîne d'or, et ce beau Brummel ne fumait qu'avec une pipe en écume de mer. Il était libéral en politique, incrédule en religion. Il épousa la sœur d'un vieux chef libéral, et fut très heureux en ménage. Ouvrier à la fabrique Duclos et Payan, il était très estimé de ses patrons.

Je tiens à rendre hommage à cet artisan qui m'a tant choyé. Francis Robert, tel était son nom, eût été heureux de vivre assez vieux pour me voir occuper, à Saint-Hyacinthe, les hautes fonctions politiques que je fus appelé à remplir au cours de ma carrière.

Une autre figure me revient à la mémoire, celle de l'avocat Raphaël Fontaine, l'un des premiers préfets de notre comté. C'était un beau type d'ancien Canadien. Il venait à notre auberge pour y boire ce qu'il appelait, le matin, son appétitif, et le soir, son digestif. C'était un homme jovial et spirituel. On lui doit une comédie qui

obtint un gros succès à Saint-Hyacinthe et qui s'intitulait: « Un duel à poudre ». Cette pièce était une satire politique.

Raphaël Fontaine était un libre penseur et l'un des avocats les plus brillants et les plus érudits de la province. On venait le consulter de partout. Son étude était remplie de clients qui avaient maille à partir avec quelques membres du clergé, ou qui étaient aux prises avec une Fabrique paroissiale. À sa mort, il fut sincèrement pleuré. Il avait été l'un des juges les plus respectés de la Cour Supérieure. Logique avec lui-même, il fut incinéré comme il en avait exprimé le désir. Pour accommoder ses dernières volontés, un de ses fils, Victor-Ernest, dut transporter la dépouille de son père à Boston, certaines lois provinciales contrecarrant les dernières volontés du défunt.

La carrière de Raphaël Fontaine m'a appris une chose: Un homme qui a le courage de ses convictions et qui travaille ferme peut arriver aux plus hautes fonctions, même dans la province de Québec, sans se croire obligé de renier ses convictions si avancées soient-elles.

J'ai connu, à l'auberge de mon père, des esprits libres pour qui la religion et la croyance demeuraient une affaire personnelle. Jamais ces libéraux n'essayèrent de ruiner ma foi en me reprochant mes convictions religieuses. Tout religieux que j'étais, je n'ai, cependant, jamais partagé les superstitions dont tant de gens étaient affligés, et je n'ai jamais cru à l'intervention immédiate de la Divinité dans les réalités ordinaires de la vie.

X

Prodiges qui ne se réalisèrent pas

Un jour, ma mère me gronda pour avoir parlé en termes irrévérencieux d'une personne qui avait jeté sur l'eau une tranche de pain bénit dans le but de découvrir l'endroit précis où se trouvait le corps d'un noyé. Un baigneur, qui croyait s'avancer dans une eau

peu profonde avait été entraîné par le courant, puis avait finalement disparu sous l'onde. On avait alerté des gens qui, aidés de gaffes et de grappins, fouillaient le lit de la rivière. Une femme âgée expliqua aux chercheurs que le moyen le plus efficace pour trouver le corps d'un noyé était de jeter du pain bénit à l'endroit où la victime avait disparu. Aux dires de la vieille, il suffisait d'une tranche de pain ordinaire aspergée d'eau bénite. L'expérience, comme de bien entendu, ne donna aucun résultat. J'expliquai alors que cette façon, plutôt originale, de chercher un noyé, était pour le moins ridicule et parfaitement inutile. Un bouchon de liège, ajoutais-je en souriant, eût aussi bien fait l'affaire. Les superstitieux me traitèrent aussitôt de tête forte et d'incrédule, mais certains spectateurs partageaient mon opinion.

Un autre événement me confirma que les forces surnaturelles sont souvent déformées par la superstition. Dans la nuit du quatorze mai 1898, un incendie ravagea la métairie des Sœurs Grises. Le feu ayant commencé le lendemain du treize mai, les superstitieux attribuèrent à ce fait les treize victimes que le sinistre venait de faire. Quelques-uns, parmi eux, qui observaient la statue de Saint-Joseph, dominant un mur resté encore debout, s'écrièrent en chœur: « La Providence va faire un miracle, la statue de Saint-Joseph ne brûlera pas. »

En entendant ces paroles, mon père déclara que c'était insulter la Divine Providence que de lui attribuer le dessein de sauver une statue de pierre alors que treize personnes périssaient dans l'ardent brasier. À peine venait-il de faire cette remarque que le grand mur, au sommet duquel trônait la statue, s'effondra. Le prodige n'avait pas eu lieu.

XI

Le docteur Bataille

Le docteur Bataille était l'auteur d'un livre dont le retentissement fut éclatant, non seulement à l'étranger, mais aussi dans

le Québec. Son ouvrage s'intitulait: *Le Diable au dix-neuvième siècle*. La franc-maçonnerie française y était fortement attaquée. Mais ce gros volume, illustré à profusion, n'était qu'un tissu de mensonges et de calomnies. Les gogos de Québec en firent leurs délices, car ils étaient convaincus que le diable en personne présidait aux séances de la maçonnerie.

Le docteur Bataille avait, néanmoins, quelques adversaires dont j'étais. Dans la province, Paul Tardivel, qui dirigeait *La Vérité* et qui passait pour le défenseur militant des intérêts catholiques, se fit le propagandiste de cet ouvrage. Le docteur Bataille revenait d'Europe, où il avait rencontré, prétendait-il, Diana Vaughan, la prétendue maîtresse de la Franc-maçonnerie française. Le 19 avril 1897, un lundi de Pâques, des centaines de personnes, venues de tous les coins du pays pour voir la fameuse Diana Vaughan, comprirent qu'elles avaient été les dupes d'une colossale fumisterie. Le docteur Bataille, alias Léo Taxil, n'avait écrit son livre que pour se venger d'une société qui avait refusé de l'admettre dans son sein. Il déclara donc aux spectateurs qu'il les avait tout simplement bernés, et que son livre n'était que mensonges. Diana Vaughan n'avait jamais existé. On imagine la déconvenue de Paul Tardivel qui passait pour notre Louis Veillot, de même qu'on imagine la tête que firent ses fidèles après cette ridicule aventure.

CHAPITRE SIXIÈME

DRAME ÉCRIT ET DRAME VÉCU

I

Le Fils du Meunier

Alors que j'étais en Versification, j'eus l'idée d'écrire une pièce de théâtre. Comme il arrive chez la plupart des débutants, mon projet était de rédiger un drame patriotique. Je choisis un sujet susceptible de plaire à tout le monde, le soulèvement de 1837-38, fomenté par des patriotes qui revendiquaient, au nom des usages britanniques, la liberté constitutionnelle du Canada français. Le cadre historique de mon drame était tout trouvé: l'action se passerait à Saint-Denis, village des environs de Saint-Hyacinthe. Il ne me restait plus qu'à inventer l'intrigue.

Afin de me documenter sur cette page d'Histoire, je me procurai le livre du sénateur L. O. David, intitulé *Les Patriotes de 1837-38*. Je le lus et le relus plusieurs fois pour me bien pénétrer du sujet. Ma pièce s'intitulerait: « Le Fils du meunier ». Aujourd'hui, je me dis que si je m'étais borné au titre, la pièce n'eût pas été trop mauvaise. À tout considérer, l'étiquette valait mieux que la marchandise. Toujours est-il que je transcrivis ma pièce sur du papier-ministre, puis je la fis relier. Mon relieur vit encore et je dus être, à l'époque, son premier client: c'était Edmond Fournier, aujourd'hui contremaître dans une importante maison d'édition de Montréal. Il me conseilla de faire représenter ma pièce par la meilleure troupe d'amateurs que nous avons, le Cercle Montcalm, dont le directeur était Aimé Blanchard, lequel devint contremaître à l'imprimerie du grand quotidien « La Presse ». Edmond Fournier se chargea de lui soumettre ma pièce. Elle fut acceptée et mise en

répétition. La Première eut lieu le quatre avril 1899. Elle obtint beaucoup de succès, et les journaux de l'époque en firent d'élogieuses critiques.

Notre libraire, Euclide Richer, maire de Saint-Hyacinthe, avait été invité par le président du Cercle Montcalm. À la fin de la soirée, il me dit: « Je suis venu par devoir, je suis resté par plaisir ». Ce compliment me fut fort agréable, aussi je n'hésitai pas un seul instant à accepter l'offre que l'on me fit de donner une seconde représentation. Aimé Blanchard, le régisseur, me conseilla de la faire jouer dans une nouvelle salle qui allait bientôt s'ouvrir. Comme il fallait attendre quelques mois, je commis la bêtise de ne pas suivre son conseil. J'insistai pour que la représentation eut lieu au même endroit, car j'escomptais de bonnes recettes.

Malheureusement pour moi, j'avais oublié ce que le bon La Fontaine nous enseigne dans ses fables: « Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. » Je m'achetai un complet neuf, fait sur mesure. Je revois encore le tissu écossais à carreaux gris et bruns. J'achetai aussi une chemise anglaise, à plastron luisant, un faux-col en celluloïd d'une hauteur de deux pouces, une cravate en soie de Lyon, de teinte rouge, des boutons d'or, le tout pour une somme globale de quarante dollars, prix assez élevé à l'époque. Il était entendu que les profits de ma soirée paieraient la note. Mes amis, se fiant au succès de la première représentation, négligèrent de solliciter les amateurs de théâtre. Ils se contentèrent d'ouvrir un guichet de location à la pharmacie de la rue commerciale. La vente ne rapporta guère et, malgré le succès artistique obtenu, le résultat financier fut pratiquement nul. En réalité, les recettes couvrirent à peine les frais. L'affaire eût été ruineuse si la fanfare du Cercle Montcalm n'avait pas joué gratuitement. À Saint-Hyacinthe, comme ailleurs, la littérature ne fait pas vivre son homme. Tout compte fait, il ne me restait pas un traître sou pour acquitter la facture de mes fournisseurs, lesquels consentirent, cependant, à

m'accorder un délai de quelques mois. Après tout, je finirais bien par trouver un moyen de me tirer d'embarras.

Le correspondant du journal « La Patrie » de Montréal s'appelait Wilfrid Chicoine. Il étudiait le Droit et il avait publié une critique favorable de ma pièce. Il avait même annoncé que plusieurs citoyens des paroisses environnantes désiraient la voir. Encouragé par lui, j'organisai une troupe d'amateurs et l'on partit en tournée. Ce fut un franc succès, à la fois artistique et financier. Je pus ainsi rembourser mes créanciers. La dernière représentation eut lieu au village de Saint-Denis-sur-Richelieu. Elle se termina vers les onze heures du soir. Il nous fallut retourner à Saint-Hyacinthe en voiture. Pendant le trajet, un épouvantable orage éclata; le déluge s'abattit sur nous et nous transperça jusqu'aux os. J'eus beau m'abriter sous une couverture de laine, la pluie gâta mon bel habit neuf. C'est ainsi que se termina ma carrière d'auteur dramatique.

À la fin de mes études, j'ai relu le *Fils du Meunier*. Comme tous les Canadiens français, je me croyais le martyr du fanatisme anglais. C'est dans cet esprit-là que j'avais écrit ma pièce, et, mon succès n'était pas dû à la valeur littéraire de cette œuvre mais à sa portée anglophobe.

Un ancien professeur d'apologétique nous présentait les protestants, c'est-à-dire les Anglais, sous un jour qui leur était tellement défavorable que je commençais à douter de la sincérité de ceux qui enseignent la haine à l'endroit des gens qui ne pensent pas comme eux.

II

Les yeux qui s'ouvrent

Au risque de compromettre mon salut éternel, comme j'en étais menacé par certains professeurs à l'esprit borné, je résolus d'apprendre l'histoire dans d'autres livres que ceux que l'on mettait à notre disposition. C'est alors que je me rendis compte combien était

vrai le proverbe: « Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son ». On m'avait donc bourré le crâne en m'apprenant à détester les Anglais. Et si mes maîtres avaient agi ainsi, ce n'était point dans mon propre intérêt, ni dans celui de mes compatriotes, mais bien par principe mal compris. En prêchant la haine, ils oubliaient que le Christ est venu sur la terre pour y enseigner l'amour du prochain.

Pendant la guerre du Transvaal, une manifestation anti-britannique éclata à l'occasion de la libération, par les troupes anglaises, de Ladysmith, une ville de l'Afrique-Sud.

Il y avait, à Saint-Hyacinthe, quelques familles anglaises qui voulurent célébrer la fameuse victoire. Elles s'étaient réunies à l'hôtel Yamaska, place Dessaulles. Ce soir-là, il devait y avoir un feu d'artifice. Les étudiants organisèrent une contre-manifestation. Des cailloux furent lancés contre l'hôtel. À un moment donné, les pièces pyrotechniques prirent feu; les fusées, mal dirigées, au lieu de s'élaner vers le firmament tombèrent vers le sol sans avoir accompli leur trajectoire dans l'espace. Les pompiers durent éteindre un commencement d'incendie. Ensuite, les étudiants défilèrent jusqu'à la place du Marché Centre, où ils prononcèrent des discours révolutionnaires. Durant la nuit, l'Union Jack, hissé au sommet de la tour du marché, disparut mystérieusement; un étudiant avait coupé la corde du drapeau.

L'auteur de ce coup d'audace était un habitué de notre taverne, Arthur Séguin, mieux connu sous le sobriquet de *Soldat*. Comme tant d'autres, il était devenu anglophobe au cours de la campagne anti-britannique.

Les élèves de nos écoles, de nos collèges, de nos couvents et de nos séminaires chantaient des couplets anti-britanniques. L'un de ces couplets, parmi les plus populaires, était *Mon chapeau de paille*. C'était l'hymne de combat des Nationalistes. On a répété que l'auteur en était l'abbé Lionel Groulx. Ce fait n'a jamais été prouvé, mais je dois dire que les vers étaient bien dans le ton de celui qui

restera dans l'Histoire le chef de l'école ultra-nationaliste des débuts du vingtième siècle.

Voici le premier couplet de la chanson qui était alors en vogue dans nos écoles:

*À Saint-Denis, près des grands bois
Un jour d'orages et de bataille,
Je mis pour la première fois
Mon chapeau d'paille.
Sans égards pour mon beau chapeau,
Contre les Anglais, la canaille,
Nous nous battîmes sans repos,
En chapeau d'paille.*

Un prêtre du Séminaire de Saint-Hyacinthe, l'abbé Charles-Émile Gadbois, en fit plus tard des milliers d'exemplaires par *La Bonne Chanson* dont il était l'éditeur. Cet abbé est un brave citoyen, digne de son père qui fut un de mes plus zélés partisans politiques. Son seul tort fut de propager une telle chanson. En la réimprimant, des mots disparurent et furent remplacés par des termes à peu près semblables, mais infiniment moins acerbes. Par exemple, l'expression *les Anglais, la canaille* devint *l'ennemi, la canaille*.

Le texte, ainsi modifié, se lit comme suit:

*Sans égards pour mon beau chapeau,
Contre l'ennemi, la canaille,
Nous nous battîmes sans repos,
En chapeau d'paille.*

Voici le texte original et sa variante:

*À Saint-Denis près des grands bois
Un jour d'orage et de bataille,
Je mis pour la première fois
Mon chapeau d'paille.
Sans égards pour mon beau chapeau,
Bravant des Anglais la mitraille,
Nous nous battîmes sans repos,
En chapeau d'paille.*

Mon Chapeau de Paille est le modèle du couplet fanatique inspiré dans l'unique but de nous faire détester nos compatriotes de langue anglaise. On en trouve plusieurs dans *La Bonne Chanson* de l'abbé Gadbois. En voici une, entre autres, qui est caractéristique; elle s'intitule, *Ils ne l'auront jamais*. Cet hymne nous est donné, comme une adaptation d'une chanson flamande, selon l'abbé Lionel Groulx. Le refrain se lit comme suit:

*« Ils ne l'auront jamais, jamais,
Ils ne l'auront jamais, jamais,
L'âme de la Nouvelle France;
Redisons ce cri de vaillance:
« Ils ne l'auront jamais, jamais! »*

Voici, maintenant, le premier et le quatrième couplet:

I

*« Ils ont dit dans leur fol orgueil:
Nous te prendrons, ô race fière,
Et ta langue et ton âme altière,
En paix nous clouons ton cercueil. »*

IV

*Tant que nos mères à genoux,
Nos aïeules en coiffe blanche,
Près des berceaux de la revanche,
Rediront les mots de chez nous;*

Si notre enseignement avait mis en pratique l'amour évangélique, de semblables chansons ne se seraient jamais propagées. Comme l'abbé Gadbois, je fus, dans ma jeunesse, la victime innocente des chefs politico-religieux chargés de mon instruction. Il n'est donc pas étonnant que j'aie pu écrire *Le Fils du Meunier*, pièce essentiellement anti-britannique. Mes compatriotes savent que, durant les cinquante dernières années de ma vie politique, je n'ai jamais ménagé mes efforts pour faire triompher la bonne entente entre les deux races. Je me suis toujours opposé à ce que l'instruction soit confiée à des personnes qui, au nom de la religion, sèment la discorde, la haine et les préjugés de race. Le premier principe, celui-là même qui se trouve à la base du christianisme, n'est-il pas d'aimer son prochain?

III

Le mystère de la planche Ouija

Les affaires de l'auberge n'étaient pas prospères. Mon père, esclave de sa passion du jeu, compromettait notre sécurité. Mon frère Émile était découragé. Seule, notre mère ne perdait pas confiance. Quant à moi, mes petits revenus de barman, mon habileté au *pool* et mes leçons de piano suffisaient à défrayer le coût de mes études. Certains clients me donnaient aussi des pourboires. Des personnes du sexe faible, en quête de merveilleux, me versaient quelque argent lorsque je leur laissais consulter une planchette magique achetée aux États-Unis. Cette planchette m'attira la clientèle

des cartomanciennes, des clairvoyants et des diseuses de bonne aventure. Seule, ma probité m'empêcha d'exploiter la naïveté des gens par trop crédules. J'avais beau dire que la planchette n'avait rien de magique, on persistait à l'interroger. Cette planchette ressemblait à une roulette de fortune, en ce sens qu'elle était couverte de lettres et de chiffres. Ceux qui la consultaient devaient fixer leur esprit sur la lettre qui commençait le mot susceptible de leur prédire un avenir heureux, ou malheureux. Dans mon quartier, on m'accusa de m'adonner au spiritisme. On parla même d'intervention diabolique. Pour mettre un terme à ces divagations, je finis par jeter la planchette au feu. Je le fis avec d'autant moins de regrets que les doléances des vieilles filles me laissaient indifférent.

IV

Pitié mal récompensée

Un après-midi, l'écurie de notre auberge prit feu. En libérant notre vache et notre cheval, mon frère s'infligea de graves brûlures. Des mauvaises langues répandirent la rumeur que cet incendie, dont nous ne parvenions pas à nous expliquer l'origine, avait été allumé par le sourd-muet que mon père protégeait. Cet enfant avait hérité de son grand'oncle, Caboche, la manie de mettre le feu pour son seul plaisir. Le pyromaniaque se défendit de ces accusations. Cependant, on trouva dans sa chambre un édredon brûlé. Mon père le prévint qu'il le chasserait s'il s'adonnait à sa dangereuse manie. Non seulement le sourd-muet nous aurait acculés à des pertes irréparables, si les pompiers de la ville n'avaient pas réussi à éteindre les flammes, mais il avait soumis mon père, dont les affaires n'étaient pas prospères, à d'injustes soupçons de la part de gens malveillants.

Ma belle-mère devait, naturellement, supporter le plus gros du travail et notre famille comprenait, en supplément, des orphelins que nous avions recueillis et à qui nous accordions le gîte tout en

pourvoyant à leur éducation. Elle était si bonne, si généreuse et si désintéressée qu'elle les considérait comme ses propres enfants.

V

L'habit ne fait pas le moine

Un jour, ma mère acheta d'un bambin un oiselet que l'on venait d'attraper dans la rue. Elle l'enferma dans une cage et le soigna comme s'il eût été un oiseau de prix. Elle s'aperçut bientôt que les ailes de l'oiseau se décoloraient, le rouge vif virant au brun foncé. Ainsi, le bel oiseau se muait en un vulgaire moineau. Mais elle ne regretta pas les vingt-cinq cents qu'elle avait versés au gamin qui, cependant, l'avait odieusement trompée; elle se contenta de remettre le moineau en liberté. Cette petite anecdote prouve, une fois de plus, qu'il ne faut jamais se fier aux apparences.

Une autre aventure assez cocasse, celle-là, le prouva à son tour.

Un brave cultivateur, du nom de Laplante, avait été assassiné par un de ses neveux qui fut condamné au bague à perpétuité. À l'enquête du coroner, le tribunal se transporta sur les lieux du crime. Je me rendis à Saint-Liboire, avec les sténographes officiels, les avocats et les représentants de la Justice, à titre de reporter. À bord du train, je pris place aux côtés du policier chargé de surveiller l'assassin. Le contrôleur crut que j'étais le détenu et il ne me demanda pas mon ticket. Ce fut la première fois que je voyageai gratuitement. Plus tard, ma fonction de député m'autorisa à voyager aux frais de l'État comme le peuvent les suspects ou accusés de la Couronne.

J'écrivais déjà dans la presse locale, et même dans les journaux de Montréal, sous divers pseudonymes, et je m'occupais toujours d'électricité. Le sourd-muet qui logeait à la maison me suivait comme mon ombre. Je n'arrivais pas à m'en débarrasser. Un jour, alors que je réparais un appareil électrique, le sourd-muet me regardait bou-

che bée. Il s'intéressait tellement à mon travail qu'il paraissait peiner autant que moi. Je lui demandai de m'aider et il accepta avec empressement. Je lui fis tenir deux fils conducteurs et j'établis le courant, l'instant de quelques secondes. Le visage de mon curieux devint blanc comme lait. Ses contorsions drôlatiques me prouvèrent qu'il en avait assez. Il lâcha les deux fils et sortit de ma chambre en titubant comme un homme ivre. J'en fus ainsi délivré.

VI

Sinistre prophétie

Après son aventure, le sourd-muet m'avait laissé entendre que si je continuais à me livrer à des travaux dangereux, je finirais par me faire tuer. Sa prédiction faillit se réaliser.

Quelque dix ans plus tard, je devins directeur du Service des eaux et de l'électricité de la municipalité de Saint-Hyacinthe. Mon premier contremaître était un plombier qui refusait de monter dans les poteaux pour en réparer les fils défectueux et les fusibles.

Un matin, je lui demandai s'il ne réparerait pas un transformateur. Devant son refus, je me substituai à lui et, muni de gants de caoutchouc, de crampons et d'une ceinture protectrice, je grimpai dans le poteau. En saisissant la première traverse qui servait de support au transformateur, je fis s'envoler un moineau qui, effleurant la caisse de l'appareil destiné à recevoir un courant alternatif, tomba raide mort. J'approchai mon index du métal et aussitôt un fluide électrique m'enveloppa de la tête aux pieds. Une douce chaleur m'envahit. Si je n'avais retiré le doigt je serais tombé foudroyé. Ainsi, un pauvre moineau des rues me sauva la vie, car de sa mort je conclus que l'isolation de la bobine avait été percée par la foudre et qu'un courant de quatre mille volts communiquait avec la caisse en fonte du transformateur. Je remerciai le Ciel d'avoir permis la mort de l'oiseau dont le sacrifice m'avait certainement sauvé la vie.

Malgré mes nombreuses occupations je n'oubliais pas ma petite boulangère. Le sentiment qu'elle m'inspirait demeurait toujours vivace. Mais il arriva que je finis par comprendre qu'elle n'éprouvait pour moi qu'une simple amitié. Je résolus de m'en éloigner pour ne point entretenir le chagrin qui assombrissait mon âme, et, pour rendre moins dure la séparation, j'occupai mon esprit à des choses plus pratiques. J'entrepris d'écrire ma pièce de théâtre, et je m'intéressai de plus près à la chose publique.

Les affaires municipales éveillèrent d'autant plus ma curiosité que mon père y prenait une part active. Je connaissais quelques membres du conseil et j'assistais à leurs délibérations hebdomadaires. Au cours de leurs séances, j'admirais ceux qui défendaient ouvertement leurs idées progressives contre les attaques réactionnaires. Le conseiller du quartier Numéro Un était un arrière-cousin par alliance, Joseph Chenette, entrepreneur en bâtiments. Bien que conservateur en politique, ses idées étaient libérales. Fait paradoxal, son quartier était habité en grande partie par des *rouges* qui l'appuyaient avec enthousiasme.

Le deux juillet 1899, le conseil municipal eut à débattre un problème épineux: l'ingérence des prêtres dans la chose publique. Une croix, érigée en 1845 pour commémorer le Jubilé de 1827, tombait en ruine, et une requête fut formulée pour qu'on la réparât. Le conseil devait-il restaurer un monument catholique à même les fonds dont une bonne partie provenait des protestants? Il s'agissait là d'une question de principe.

Le conseiller protestant, Syllas Duclos, bien qu'opposé à l'octroi ne voulut pas passer pour fanatique et vota en faveur de la proposition. Les radicaux l'imitèrent. Seul, Joseph Chenette eut le courage de voter selon ses convictions, après avoir expliqué que les réparations devaient être payées par une souscription publique et non à même l'argent des contribuables de confessions différentes. L'ouvrage fut exécuté par les ouvriers de la municipalité, ce qui n'empêcha pas Paul Payan, l'associé industriel de Syllas Duclos et le doyen

de l'église presbytérienne de protester publiquement contre cette décision. Un ministre du culte, venu des États-Unis et qui était de passage à Saint-Hyacinthe, se joignit à eux en écrivant une lettre ouverte pour désapprouver la décision du conseil municipal. Ce ministre portait mon nom de famille, ce qui donna lieu, quelques années plus tard, à une erreur, car lorsque la question débattue au conseil revint sur le tapis, on m'attribua la paternité de cette missive dont je ne pouvais être tenu responsable.

VII

Entrée mouvementée dans le journalisme

Les quelques essais littéraires que je publiais dans les journaux, sous forme de contes et de nouvelles régionalistes, occupaient mes loisirs et m'aidaient à oublier celle dont le souvenir s'estompait peu à peu dans mon esprit. Cette collaboration à différentes feuilles attira l'attention des propriétaires des grands journaux de la métropole; le poste de correspondant de « *La Patrie* », devenu vacant, l'agent distributeur du district, un de mes amis du Cercle Montcalm, Georges Saint-Jean, me pria de l'accepter. Avant de consentir, je demandai la permission au supérieur du Séminaire. L'emploi comportait une légère rétribution mensuelle et j'exposai au supérieur que j'avais absolument besoin d'argent pour terminer mes études. Comme il ne s'agissait que de la rédaction de simples faits divers, et que je n'aurais pas à exprimer des opinions personnelles, et que, de plus, ce travail pouvait être accompli pendant mes heures de loisirs, on m'accorda cette faveur.

Deux journaux libéraux paraissaient dans notre ville: « *L'Union* », le plus ancien, à tendance radicale et l'autre, « *La Tribune* », dont les principes étaient opposés. Les deux feuilles se livraient une guerre sans merci. Le propriétaire de *L'Union*, Lewis Morison, était de descendance écossaise. Avocat de profession, Monsieur Morison, mon futur patron, avait occupé la charge de maire

de la ville. Quant au propriétaire de *La Tribune*, c'était le lieutenant-colonel Denis.

Vers la fin de l'année 1899 et au début de l'année suivante, *La Tribune*, avait pour rédacteur Camille Lussier, conservateur, ci-devant directeur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, l'organe attitré des castors de notre région. Le propriétaire de *L'Union* était en guerre avec le député fédéral du comté, le notaire Michel-Esdras Bernier. *La Tribune* défendait Monsieur Bernier et se proclamait organe libéral. Monsieur Morison demandait, dans les colonnes de son journal, comment *La Tribune* pouvait prétendre être un journal rouge alors que sa rédaction était confiée au journaliste le plus bleu de la province. L'argument ne manquait pas de faire son effet chez les libéraux qui n'avaient pas oublié le stage de Monsieur Lussier au *Courrier*.

Lussier était aussi correspondant de *La Presse* dans le district de Saint-Hyacinthe. Il savait que mes sympathies allaient au groupe Morison. Amorçant une querelle de rivalité politique, Monsieur Lussier se mit à contredire, dans *La Presse*, les informations que je publiais dans *La Patrie*. Il n'en fallait pas davantage pour mettre mon emploi en péril. J'engageai avec lui une polémique assez vive et me servis des colonnes de *L'Union* pour y insérer ma prose acridulée. Il me répondait dans *La Tribune*, en me traitant de blanc-bec; comme il portait une épaisse barbe grisonnante, j'avais beau jeu, dans *L'Union*, à le traiter de barbon. C'est tout de même lui qui dut quitter son poste de rédacteur le premier. Entre parenthèses, je n'eus rien à faire avec son renvoi de *La Tribune*, bien que je fusse appelé à lui succéder.

Les élections fédérales s'annonçaient pour les premiers jours de décembre. Les libéraux de Saint-Hyacinthe craignaient que la querelle Morison-Bernier ne dégénérât en une scission de parti, à la veille de l'appel au peuple. *L'Union* continuait ses attaques contre le lieutenant-colonel Denis dont on se méfiait, quoique libéral, parce qu'il maintenait à la rédaction de son quotidien un franc conserva-

teur, et on rendait responsable de cette anomalie notre député aux Communes, Monsieur Bernier que Monsieur Morison n'hésitait pas à traiter d'égoïste et de traître aux véritables amis du parti.

Au début d'octobre, trouvant trop compromettante la présence de Monsieur Bernier à la direction de son journal, la veille d'une élection, le propriétaire de *La Tribune* exigea sa démission. Ce journal fut, pendant quelques jours, sans directeur attitré. Le lieutenant-colonel n'attachait pas son chien avec des saucisses, et le salaire qu'il payait n'était guère alléchant. Aussi, il ne put trouver personne du métier, parmi les libéraux, pour rédiger son journal avec, comme tout traitement, un salaire dérisoire. Il pensa alors au *blanc-bec* que son ancien rédacteur avait tout récemment attaqué dans ses colonnes. Si je n'avais pas l'expérience requise pour diriger un bon journal, il était tout de même convaincu qu'on ne mettrait pas en doute ma qualité de bon rouge, et c'était, à ses yeux, ce qui importait. Il me fit venir à son bureau, et m'offrit un salaire hebdomadaire d'un dollar. Cette offre, je l'avoue, ne me souriait guère. J'aurais pu exiger le double et même un peu plus, mais la considération inhérente à la fonction de rédacteur en chef suffit pour me faire accepter cet emploi.

Je devins, une fois de plus, amoureux. J'avais connu celle qui me fit oublier mon premier amour mais qui devait, un jour, me causer de noirs chagrins. Mes amis, qui me voyaient devenir de plus en plus mélancolique alors que j'étais d'une nature plutôt gaie, me présentèrent à des jeunes filles. Au nombre de ces amis se trouvait Noé Dussault, ancien étudiant en notariat, devenu comptable. Il résidait à la Providence, faubourg de notre ville, où il passait ses fins de semaine. Il travaillait à Saint-Hilaire et il logeait à l'auberge de M. Napoléon Cusson.

Le curé de sa paroisse tonnait, du haut de la chaire, contre le commerce de l'alcool en général et contre Monsieur Cusson en particulier. Les dénonciations de ce curé eurent leur épilogue à la

Cour d'Appel. Un beau matin, l'aubergiste Cusson se leva, complètement ruiné, le tribunal ayant donné raison au curé.

Napoléon Cusson dut plier bagage pour venir habiter Montréal, où il devint, non sans peine et misère, conducteur de tramways à chevaux. Très économe, il amassa assez d'argent pour rouvrir une auberge. Sa femme était catholique libérale. Ils avaient de nombreux enfants: leur cadette était de mon âge et passait pour l'une des plus jolies filles de la région. Mon ami Noé la crut capable de me guérir de mon premier amour.

VIII

A Saint-Hilaire

Noé m'avait demandé, à plusieurs reprises, de l'accompagner à Saint-Hilaire afin d'y rencontrer celle qu'il désirait me présenter. Un jour que je revenais de Montréal avec Noé, je descendis du train à Saint-Hilaire, vers les six heures du soir. Je devais, à minuit, prendre le train de Saint-Hyacinthe. Je pensais faire la causette dans le bar de l'auberge mais mon ami me proposa d'aller dîner. Je protestai de ce que je n'étais pas convenablement vêtu. En fait, je portais ma jaquette de séminariste et, de plus, mon pantalon était rapiécé à deux endroits.

Noé me présenta d'abord à la mère, puis à la sœur aînée de la jeune fille, comme un élève du collège et le fils d'un aubergiste. Du salon, qui se trouvait au premier étage, nous parvenaient les sons d'un piano; c'était la cadette qui jouait. Noé félicita la mère en soulignant les progrès en musique que sa fille avait réalisés et, par la même occasion, lui apprit que j'étais professeur de piano. Cette confidence, que je jugeai superflue, me causa un petit frisson et une certaine gêne. La mère et la grande sœur me demandèrent aussitôt d'exécuter quelques pièces de mon répertoire. Je leur répondis que j'étais un très mauvais pianiste, que je n'avais pas de mémoire, et

que n'ayant pas mes feuilles de musique il m'était impossible de jouer.

C'est surtout à mon pantalon rapiécé que je pensais. Pourrais-je le dissimuler aux invités au moment où j'irais au piano? Noé insista, en affirmant que je jouais fort bien, et que je ne pouvais refuser cette faveur à nos hôtes qui nous avaient si bien accueillis. Finalement, j'entrai dans le salon et Noé me présenta la jeune musicienne qui ne put s'empêcher de rougir en apprenant que nous l'avions entendue jouer.

IX

Un récital de piano

La mère me fit asseoir à côté de sa fille, puis quitta le salon, bientôt suivie par Noé et par la sœur aînée. Je restai donc seul avec la belle enfant aux cheveux châtain et aux yeux bleus. Je me souviens encore combien nous étions embarrassés tous deux; elle, sans doute parce que le jeune homme qui lui faisait un brin de cour se destinait à une profession libérale; moi, parce que je pensais toujours à mon pantalon.

J'ai oublié les âneries que je dus compter à cette pauvre enfant et mon embarras fut à son comble quand la mère, la fille aînée, l'aubergiste et mon ami Noé revinrent au salon. Il fallut bien me rendre à leurs désirs. Je me dirigeai vers le piano en esquissant quelques gestes de façon à dissimuler la partie de mon pantalon qui avait été ravaudée. Fort heureusement pour moi on ne s'aperçut de rien. Une fois installé au clavier, j'exécutai, non seulement tout ce que je savais, mais je pianotai des airs que je connaissais à peine. Ce genre de récital dura une heure d'horloge. On m'applaudit vivement. Mon succès contribua à me mettre à l'aise et me délia la langue au cours de cette soirée qui se passa à bavarder. Les sentiments que j'éprouvai pour celle que j'envisageais déjà comme ma future femme ne se sont jamais démentis dans la suite. Noé revint

avec moi à Saint-Hilaire. Mon affection pour sa sœur ne devait-elle pas durer toujours!

J'avais alors dix-sept ans et j'étais en Belles-Lettres. Que de sonnets, que de poèmes, que de rondeaux n'ai-je pas écrits en songeant à celle qui m'avait fait oublier Poucette! C'est ainsi que j'extériorisais l'allégresse de mon cœur, et mes cahiers de composition, la marge de mes manuels scolaires et de mes lexiques s'agrémentaient des initiales de la promesse, de celle que je rêvais d'épouser, un jour. Récemment encore en parcourant les feuillets de ces vieux cahiers et de ces livres d'étude, j'ai revu, s'enlaçant gracieusement, ces deux lettres en monogramme. Longtemps ce chiffre constitua pour moi tout un poème; un poème d'amour, puis d'espérance, enfin un poème de joie avant de s'achever par un Adieu gravé sur l'építaphe d'un tombeau où demeure enseveli à tout jamais mon bonheur familial.

CHAPITRE SEPTIÈME

SUR LE SEUIL DE LA MAJORITÉ

I

Un foyer d'ultra-nationalisme

Je menais plusieurs entreprises de front et mes loisirs se faisaient plus rares. Il me fallait suivre mes classes, rédiger les faits divers de la région, un journal de Montréal m'ayant confié cette rubrique, je réussissais quand même à assumer la rédaction d'un hebdomadaire local, aider un peu aux petits travaux de l'auberge et trouver, deux ou trois fois par semaine, quelques heures libres pour me rendre à Saint-Hilaire. Ces moments consacrés à courtiser ma nouvelle flamme n'étaient pas perdus. J'y puisais le courage de poursuivre mes efforts, l'ardeur au travail et l'ambition de réussir afin d'assurer un bel avenir à la jeune fille dont je désirais faire ma femme.

Loin de négliger mes études, je prenais part à tous les travaux facultatifs de ma classe. Je dirigeais un journal publié par les élèves, la *Lyre*, et dont le titre seul est tout un programme. J'appartenais également à une société littéraire portant le nom de Saint-Jean-Baptiste et qui était, en même temps, une académie de débats. N'empêche qu'on persistait, dans certains milieux, à suspecter mes idées. Par exemple, quand on organisait une joute oratoire sur une question d'actualité, la partie impopulaire m'était toujours dévolue. C'était à moi de la défendre. N'empêche qu'il m'arrivait, parfois, de réduire mes adversaires à *quia*, ce qui me permettait de conserver la majorité des votes.

Un jour, on posa, à notre parlement-modèle, la question de savoir si les Canadiens français auraient regretté leur sort si le gou-

vernement fédéral avait réussi à faire disparaître l'usage du français au Canada.

On m'avait confié, comme d'habitude, la contre-partie, ou si l'on veut, le revers de la médaille. Mon adversaire fit un long discours et tenta de démontrer que notre peuple aurait été inconsolable de ne plus pouvoir parler la langue de ses ancêtres, et il fut longuement applaudi. Ma réplique fut brève. Je prétendis que personne ne pourrait se plaindre puisque, ne connaissant aucune bribe de la langue que parlaient nos aïeux, on ignorerait ses charmes. Je terminai en citant l'aphorisme d'Ovide: « *Ignoti nulla cupido.* » « On ne désire pas ce qu'on ne connaît pas. » Cette fois, le défenseur de l'opinion impopulaire réussit à rallier la majorité des suffrages. Le directeur des débats, un peu décontenancé devant ce résultat, ne manqua pas d'expliquer que le vote avait été donné en considération de la forme que la discussion avait prise, plutôt que sur le fond même de la question. Ainsi la langue française était sauvée.

Le Séminaire de Saint-Hyacinthe a été la serre chaude du mouvement d'action ultra-nationaliste qui a marqué la première moitié du vingtième siècle et qui a donné naissance à ces nombreuses associations politico-religieuses qui se manifestent aujourd'hui. Vers 1900, un de mes anciens maîtres me demanda de signer un article qui devait paraître dans un grand journal de la province; cet article, me dit-il, avait été rédigé par un de mes confrères habitant les États-Unis. Il m'expliqua que son auteur ne pouvait le publier sous sa propre signature, mais que, moi, je pouvais le faire puisque j'étais autorisé à écrire dans les journaux.

Je pris connaissance du texte et, après avoir longuement hésité, je le signai, sur les instances du professeur, mais à la condition de le modifier parce qu'il ne représentait pas exactement mes vues sur la question. Cet article tendait à promouvoir l'organisation de la jeunesse canadienne-française pour la défense de ses droits et de sa culture. Le texte original stipulait que l'association serait à base de

langue et de religion, et qu'elle porterait le nom de l'A.C.J.C., c'est-à-dire l'Action Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française. J'exigeai qu'on retranchât ce qui avait trait à son caractère confessionnel. À cette époque, tout comme aujourd'hui d'ailleurs, je n'aimais pas qu'on mît la religion à toutes les sauces. On obtempéra à mon désir et le nom fut changé; l'article ne prônait plus qu'une association de la jeunesse canadienne-française.

Dans ces conditions j'acceptai de le signer et il fut publié dans un grand quotidien de Montréal. Je dois déclarer, en toute justice pour mon distingué confrère auquel on avait attribué cet appel à notre jeunesse, qu'ayant subséquemment réfléchi sur le sujet, j'en suis venu à la conclusion que cette prose n'était pas de sa plume; on avait dû, cependant, le prier d'en accepter la paternité, et comme il était d'un caractère encore plus ferme que le mien, il avait dû refuser. Quoi qu'il en soit, la provenance véritable du premier article écrit pour recommander la création de l'A.C.J.C. m'est encore inconnue, bien qu'il porte ma signature. Il n'en demeure pas moins que l'intention de l'auteur de l'article original s'est trouvée réalisée quelque temps. L'A.J.C. est devenue l'A.C.J.C. pour redevenir l'A.J.C.

II

Premiers pas dans la politique

Non seulement j'avais signé cet article, mais j'en écrivais pour les journaux. Dans la *Tribune* de Saint-Hyacinthe, les éditoriaux publiés à la fin de l'année 1900 ayant trait aux élections fédérales du sept novembre ainsi qu'aux élections provinciales du sept décembre sont de mon cru. Je les ai relus; à mon avis, ils valent peu, mais j'ai conscience de n'avoir pas volé mon employeur, qui me les payait un dollar par semaine.

Selon toute évidence, je n'étais pas destiné à recevoir de gros émoluments; la parole me rapporta, à cette époque, encore moins

que la plume. C'était le temps où l'on travaillait pour la gloire et pour des prunes.

Mes discours prononcés au parlement-modèle pour me moquer du Séminaire, et ceux que je débitais, perché sur le comptoir de l'estaminet de mon père, m'avaient acquis une certaine notoriété comme orateur de tréteaux populaires. Aussi, quand vinrent les élections de la fin de l'année 1900, l'organisateur libéral, le docteur Émile Ostiguy, me demanda de parler dans les comités des paroisses rurales en faveur de son beau-père, le notaire Bernier.

La première assemblée dont il me confia l'organisation devait avoir lieu chez un cultivateur du chemin de la rivière, dans la paroisse de Saint-Damase. Il était entendu que toutes mes dépenses seraient payées et que le comité libéral verrait à me faire conduire à l'endroit où je devais adresser la parole. Tout en acceptant cette offre, j'avisai le docteur Ostiguy qu'il me faudrait auparavant téléphoner à Saint-Hilaire pour dire à mon amie qu'il me serait impossible de me rendre chez elle, ce soir-là, comme je le lui avais promis.

Je me rendis au comité central du candidat libéral où je me fis remettre une copie de toutes les brochures électorales que l'on tenait à la disposition des orateurs et, après m'être mis en communication avec ma Dulcinée pour la mettre au courant de mon nouvel engagement, je me fis conduire à Saint-Damase.

À Saint-Damase, on trouva que l'orateur était bien jeune. Il est vrai que je n'avais que dix-huit ans, ce qui ne m'empêchait pas de montrer une certaine assurance. Je me rendis l'auditoire sympathique en lui contant des histoires drôles, puis en faisant de la musique et en accompagnant des chants populaires sur un harmonium qui se trouvait dans le salon attenant à la grande pièce où je devais prononcer mon discours. Le maître de la maison offrit une ou deux tournées de whiskey blanc, et je prononçai mon discours tout comme si j'eusse été un vétérans de la politique. Je me fis un très bon ami

dans la personne du chef libéral, monsieur Frégeau; il resta, avec ses fils, parmi mes plus fidèles partisans, dans le mauvais comme dans le beau temps.

La lutte entre monsieur Bernier et le docteur Cartier n'était pas très serrée, et il n'y avait pas grand risque à appeler des aides aussi inexpérimentés que je l'étais; le candidat libéral défit son adversaire par une majorité dépassant onze cents voix. Quand vint l'époque du règlement des comptes, le docteur Ostiguy me fit mander pour savoir combien le comité me devait pour mes dépenses. Je lui répondis que je n'avais déboursé que quinze cents pour mon téléphone à Saint-Hilaire. Il me remit vingt-cinq cents en me priant de garder la monnaie. Quand je mis cette pièce d'argent dans ma poche, je me rendis compte que mon premier speech m'avait rapporté encore moins que mes premiers écrits.

Il m'est arrivé souvent, quand mon agent électoral venait, quelques années plus tard, me présenter les factures représentant les dépenses de mes orateurs, de penser à mon premier compte d'élection, et, chaque fois, j'ai regretté le temps où l'on offrait, pour la bonne cause, ses services gratuitement. Mais ces temps sont révolus. Aujourd'hui, rares sont ceux qui se contentent de dix cents pour parcourir neuf milles dans une mauvaise voiture tirée par un cheval poussif, et pour pérorer toute une soirée et revenir ensuite, au milieu de la nuit obscure, par des chemins cahoteux, vers la ville.

Les élections provinciales du sept décembre suivant se firent presque toutes par acclamation dans notre district; je n'eus à écrire que de courts articles de combat avant le jour de la mise en nomination. Les libéraux étaient retournés au pouvoir à Ottawa et à Québec avec une très forte majorité. Le notaire Joseph Morin, qui devint plus tard un de mes protecteurs, avait été élu notre député, sans opposition. Les affaires publiques allaient reprendre leur train habituel.

III

Un président sceptique

J'avais terminé ma rhétorique en juin de la même année. Mes confrères les plus réactionnaires me considéraient comme un frondeur qui ne craignait pas d'afficher ses convictions. Je n'étais qu'un externe au Séminaire et, malgré cela, je jouissais d'une assez bonne popularité, à en juger par la confiance que les élèves me témoignèrent en m'élisant leur président, lors des élections des officiers du *conventum* devant se tenir en 1915.

Cette élection ne fit pas plaisir à tout le monde et nous en eûmes des échos par la suite. Chaque année, les finissants font exécuter un montage où sont reproduits dans un seul tableau les portraits en médaillon de tous les élèves. Les noms des officiers de la classe sont généralement accompagnés de leurs titres. Cette coutume permet, au cours des années qui suivent, de se rappeler facilement les anciens qui seront chargés de la convention et de l'organisation des réunions quinquennales ou décennales. Notre groupe, un des mieux exécutés sous le rapport artistique, revint de l'atelier sans aucune mention pour désigner ses officiers. Cette omission prouvait, sans aucun doute, qu'on ne tenait pas, dans certains milieux, à laisser afficher que le président des finissants de l'année 1901-1902 était le *suspect* Damien Bouchard. Peut-on concevoir semblable petitesse!

Les élections des officiers de notre classe, comme je viens de le dire, avaient été tenues sur les dernières semaines de notre rhétorique. On verra, par la suite, que je quittai le collège, en dernière année, plusieurs mois avant la fin du second semestre.

Pendant mon absence, un clan formé de mes adversaires tenta de soulever mes confrères pour me déposer comme président. Pour atteindre ce but, on essaya de convaincre la majorité qu'il était dans l'ordre de procéder à l'élection d'un nouveau bureau de direction. On pressa notre premier de classe, David Lavigne, un jeune homme franc comme l'épée du roi, de se laisser élire à la présidence. Il

refusa carrément de tremper dans ce complot et menaça même de dénoncer ceux qui étaient en train de machiner cette goujaterie dans le but d'exercer une mesquine vengeance contre un confrère qui avait tout autant droit à ses idées que n'importe lequel d'entre eux.

Je conservai ma charge, mais, dans le cours des années qui suivirent notre sortie du collège, ceux parmi les élèves qui voulurent se mettre en communication avec les officiers de leur classe chargés d'organiser les réunions d'anciens, furent privés des renseignements qu'ils auraient pu trouver sous les portraits de leurs confrères, si nos titres avaient été indiqués sous chaque médaillon.

Comme résultat, jamais la classe des finissants de 1901-1902 ne s'est réunie pour que les survivants puissent avoir l'occasion de fraterniser et se rappeler le temps vécu dans leur vieille Alma Mater. Que de souvenirs charmants et agréables n'aurions-nous pas évoqués si nous avions pu nous réunir, une fois de plus! Le but que s'étaient proposé des cerveaux obtus et ramollis par le fanatisme avait été atteint: *Dieu en soit loué!* diront ceux d'entre eux qui ne sont pas encore morts. Mais je doute qu'il reste encore de ces crétins, car cette engeance est généralement de faible constitution physique et ne fait pas vieux os.

Ceux qui craignaient la liberté d'opinion et la recherche individuelle de la vérité, dans tous les ordres d'idées, ne pouvaient guère sympathiser avec moi, je suis le premier à l'admettre. On savait que, sans être un cartésien absolu, j'étais disposé, dans plusieurs cas, à faire table rase de toute idée préconçue quand il s'agissait d'étudier une thèse. Ma manière de voir et d'entendre les choses me portait à écarter les vieilles données quand il s'agissait de problèmes que posaient la marche du temps et les progrès de la science.

Je n'attachais pas au latin toute l'importance qu'on persiste encore à lui attribuer dans l'enseignement supérieur. Quant au grec, je partageais l'opinion d'un des hommes les plus savants qui soient passés par notre Séminaire, Mgr Philippe Choquette: on aurait dû, selon lui, restreindre l'enseignement de cette langue morte aux

connaissances données par le *Jardin des Racines Grecques* et, s'il ne servait qu'à perfectionner le mécanisme du cerveau par une gymnastique intellectuelle, cet exercice aurait pu s'exercer par l'étude d'une langue seconde, mais vivante et d'utilité pratique.

Chez moi, cette conviction ne provenait pas de l'aversion que j'éprouvais pour la langue de Démosthène. Au contraire, elle me plaisait et, aux examens de la fin de mes humanités, j'obtenais le premier prix de traduction grecque. La preuve que Mgr Choquette avait raison et que je n'avais pas tort, c'est que le titulaire de ce premier prix, en 1900, eut tellement peu d'occasions, depuis de nombreuses années, de se servir de cet idiome qu'il ne peut le lire couramment.

Je ne voyais pas davantage, dans le phénomène de la mort ni dans les peines futures, les terreurs qu'y trouvaient mes maîtres et mes confrères; je m'étais formé, du Christ et de Dieu, une idée plus humaine, pour ainsi dire, que ceux qui m'entouraient.

L'évolution qui s'était faite, dans mon esprit, depuis mes jeunes années, au sujet du problème de la mort, avait complètement transformé mon émotivité lorsque j'approchais de la dépouille mortelle d'un être humain. Ainsi le décès de trois de mes amis, survenu à des époques différentes, a marqué le changement de mes réactions en présence de la mort.

La première mort qui fit une impression profonde sur mon cerveau fut celle d'un de mes petits camarades de l'école primaire, le fils du cordonnier Napoléon Bessette, décédé à l'âge de neuf ans. J'étais un des porteurs à ses obsèques. Je revois encore les traits de sa figure angélique, d'une blancheur de neige, lorsque, après avoir récité en commun une courte prière pour le repos de son âme, on ouvrit le cercueil. Je ne sais quelle sensation d'effroi mêlé de ravissement envahit mon être quand me réapparut la figure de marbre inerte; il me sembla qu'elle fût promise aux béatitudes célestes et qu'elle allait s'élever vers le Ciel.

J'étais alors fort impressionnable. La mère de cet enfant trop tôt ravi à son affection, avait parfumé l'air de la chambre mortuaire d'aromates de violette. Maintenant, chaque fois que je respire un parfum de violette, je revois l'enfant décédé, au sourire figé dans un nimbe rose.

J'étais dans ma quatorzième année quand le second de mes camarades préférés, Léon, fils du vieux constable Archambault, vaincu par la phtisie, succombait à la suite d'une assez longue période de confinement à la maison.

Déjà, la mort ne se présentait plus à mon esprit sous le même aspect; je commençais à me faire une conscience plus claire de la réalité, bien que le mystère de l'inconnu eût encore pour moi certains aspects terrifiants. Je devais, tout comme pour mon premier camarade décédé, le conduire au lieu de son dernier repos. J'étais présent lorsqu'on ferma sa tombe; l'impression que me laissa sa figure, la dernière fois que je pus la regarder, est demeurée, comme celle du jeune Bessette, profondément gravée dans ma mémoire. Le mysticisme ayant moins d'influence sur mon esprit, les traits du défunt ne m'apparurent pas entourés d'une auréole vaporeuse et imaginaire. Ils étaient tels que je les avais toujours vus, mais empreints d'une tristesse à fendre l'âme. Son teint, anciennement d'un brun prononcé, était devenu terreux, et son expression faciale semblait exhaler une plainte amère contre le mauvais sort qui ne l'avait fait naître que pour souffrir. Je l'avais beaucoup aimé, mais son image revint moins souvent hanter mon sommeil que celle de l'ami qui l'avait précédé dans la tombe. Ainsi le mystérieux troublait de moins en moins mon âme depuis que je devenais plus réaliste.

En avril 1900, Guillaume Cartier, un petit cousin éloigné, nous arrivait des États-Unis. Je ne l'avais jamais rencontré auparavant mais nous en avions parlé souvent parce que sa profession suscitait notre admiration. Il s'était créé dans la République voisine, une grande popularité comme équilibriste dans un cirque ambulante. Il était malade et, se sentant atteint d'une maladie alors incurable, la

tuberculose pulmonaire, il avait décidé de venir mourir chez sa mère; celle-ci, mariée en secondes noces vivait chez nous avec son mari et sa sœur, ma mère.

Guillaume Cartier, l'acrobate, vint habiter avec nous. Il était atteint d'une pneumonie et dut s'aliter dès le premier jour de son arrivée. Il m'était très sympathique. Dans mes heures de loisir je prenais soin de lui. Il n'avait que trente ans et le médecin nous informa qu'il n'en avait pas pour longtemps à vivre. Malgré sa prédiction je ne m'attendais guère à ce que Cartier mourût à brève échéance. Il y avait à peine une semaine qu'il vivait sous notre toit que, par un beau matin de printemps, on vint m'éveiller de bonne heure. Guillaume se sentait plus mal que d'habitude et me réclamait. Sa mère était déjà à son chevet, agenouillée au pied du lit et elle pleurait. Guillaume me fit signe de m'approcher. Je soulevai sa tête, le plus délicatement possible et, après avoir placé ses oreillers derrière son dos, je le maintins dans une position légèrement inclinée afin de lui permettre de respirer plus à l'aise. Ses yeux fixaient le vide. Il s'informa si la nuit approchait, alors qu'il faisait pourtant un clair matin. Je sentis que l'aile de la mort l'effleurait. Il pencha sa tête sur mon épaule et, doucement expira. Cette fois, l'arrêt de la vie m'apparut comme un pur phénomène de la nature et ne me causa aucune sensation d'effroi. L'homme avait atteint son terme comme tout ce qui peuple la terre qui, ayant eu un commencement, doit avoir une fin. À partir de ce moment, les derniers vestiges de la terreur que me causaient les morts, ou la peur de l'au-delà disparurent de mon esprit. La fin de l'homme resta gravée dans mon esprit comme une simple réalité qu'on ne devrait appréhender que comme une extinction normale de la vie physique et qu'on ne devrait pas entourer de fantômes et d'épouvantails.

Ces idées ne m'empêchaient pas de demeurer un bon croyant. Elles incitèrent mes maîtres à croire que je marchais sur le bord d'un précipice et que je finirais par perdre la foi. Ils tentèrent par toutes sortes de moyens, de me ramener au véritable esprit de la maison,

esprit plus vénérable par son antiquité que profitable à ceux qui se destinaient à vivre dans la réalité.

En première année de philosophie, on me fit composer en latin de cuisine une assez longue thèse contre le scepticisme. Je l'ai retrouvée récemment dans mes vieux cartons. Elle est écrite à la main, sur du papier ministre jauni par le temps. J'ai eu beaucoup de difficulté à la lire et, davantage, à la comprendre.

J'ai aussi retrouvé une bonne partie d'un long travail qu'on me fit composer sur la carrière du philosophe de Pontets, Théodore Jouffroy. L'auteur de *Comment les Dogmes Finissent* avait perdu la foi assez jeune, et on m'avait mis en mains une étude démontrant, de diverses façons, et particulièrement par des confessions écrites par Jouffroy lui-même, le bonheur de ceux qui possédaient la foi intégrale du laboureur, et la détresse mentale de ceux qui l'ont perdue.

J'ai aussi relu ce travail et je me demande si mes maîtres ont atteint leur but en m'initiant à la philosophie de Jouffroy qui, après avoir admis que la foi robuste du paysan donnait, sur la terre, des consolations inaccessibles à l'incrédule, n'a jamais cru devoir revenir à ses anciennes opinions. Il a concédé que, pour certaines gens, la foi était plus commode, mais, dans son erreur, il est resté honnête avec lui-même et fidèle à son propre jugement en se conformant à l'axiome proclamé par Darwin: *Not what I want, but facts*. Une chose n'existe pas du fait que je la désire, mais parce qu'elle est.

Ce travail m'avait été imposé par un de mes professeurs qui m'avait demandé, un jour, si j'avais lu les œuvres de Voltaire. Je lui répondis que j'en avais parcouru quelques extraits. Il me répliqua qu'il avait commencé, lui, à les lire, mais qu'ayant eu peur de perdre la foi, il avait interrompu sa lecture. Je trouvai sa réponse étrange; il venait, je crois, ou il était sur le point d'être ordonné prêtre. S'il s'apercevait qu'il avait des idées erronées, sur certains points, pourquoi avait-il arrêté sa lecture? Ou bien, s'il avait reçu une bonne formation, ne pouvait-il pas critiquer le texte?

IV

Les conséquences des petits mensonges

Plus tard, après avoir réfléchi sur cette conversation, je me demandai si mon professeur n'avait pas prêché le faux pour savoir la vérité, lorsqu'il s'était informé si je lisais des mauvais livres. Cette façon d'agir est assez courante chez ceux qui ont pour mission de former notre esprit. Ils en abusent et ne semblent pas se rendre compte combien ces petits accroc à la vérité, qu'ils provoquent eux-mêmes, peuvent faire du tort à ceux qui en sont victimes.

En voici un exemple. Je n'avais travaillé que quelques mois à la *Tribune* à rédiger les éditoriaux et à rapporter les chiens écrasés, comme on dit en termes journalistiques pour désigner les faits divers. Un emploi plus rémunérateur m'était offert au quotidien de M. Morison. Celui-ci, en bon Écossais qu'il était, réussit à convaincre le lieutenant-colonel Denis que le traitement qu'il m'accordait était vraiment ridicule. Aussi m'offrit-il quatre dollars par semaine, ce qui représentait à mes yeux une augmentation appréciable. J'acceptai mais je dus déchanter bientôt car si mes revenus hebdomadaires s'étaient accrus de trois dollars, mon travail devenait plus considérable. À tout considérer, je gagnais moins. Au lieu de recevoir, par numéro publié, un dollar, je ne retirais plus qu'un sixième de quatre dollars, soit soixante-six centimes et une fraction, par numéro. Mon nouveau directeur reconnut la justesse de mon raisonnement mais, tout en reconnaissant que la rétribution qu'il m'accordait n'était pas énorme, il souligna le fait que je n'aurais pas à m'occuper de la page éditoriale, puisqu'il s'en chargerait lui-même.

On sait l'ardent désir qu'ont les écrivains, prosateurs ou poètes, de faire publier le fruit de leur imagination. Mon professeur de belles-lettres était un poète et un écrivain de talent. Puisqu'il est mort depuis plusieurs années je peux en parler librement. Il avait écrit de jolis poèmes et d'intéressantes pensées morales. J'ignore si les règlements de son séminaire lui interdisaient d'écrire dans les

journaux, ou s'il désirait conserver l'anonymat à cause de la nature profane de certains écrits; toujours est-il que, m'ayant rencontré alors que j'étais attaché à la rédaction de *L'Union*, il me demanda de publier ses vers et sa prose sous un pseudonyme tout en me faisant promettre de ne jamais dévoiler à qui que ce soit qu'il en était l'auteur. Je m'engageai à garder ce secret professionnel et je n'ai jamais failli à ma promesse. Ce n'est pas de moi qu'on apprit que ce prêtre du Séminaire publiait, sous le nom de plume d'Albin, des pensées sublimes et des vers charmants, d'une facture impeccable, où l'amour mondain se mêlait souvent à l'amour divin, sans cependant prêter à de fausses interprétations chez celui qui n'est point entaché de puritanisme, cette engeance qui découvre du mal là où tout est simple et pur.

Mon ancien professeur me témoignait de l'affection et j'éprouvais pour lui beaucoup d'estime. Il était de constitution malade et son âme avait été déchirée à jamais à la suite d'un drame d'amour qui était venu briser sa carrière. Il n'ignorait pas le mal dont il souffrait et il prévoyait sa fin prochaine; la plupart de ses écrits en étaient imprégnés. Quand il me fit demander, peut-être voyait-il poindre à l'horizon le nuage sombre qui allait recouvrir pour l'éternité sa destinée terrestre. Peut-être aussi désirait-il qu'il restât de lui quelque chose afin que ceux qu'il avait chéris et aimés sachent à quel point il avait souffert.

Je commençai la publication des feuillets accumulés dans ses cartons depuis qu'il avait commencé à jeter sur le papier ses pensées intimes. Les lecteurs et surtout les lectrices de *L'Union*, qui possédaient une certaine culture, se délectaient aux charmes de la poésie qui émanait des écrits d'Albin. Malheureusement pour lui, son âme de prêtre transparait assez souvent dans le clair et sonore cristal de son verbe. Au bout de quelques semaines, on rapporta à l'Évêché qu'un ecclésiastique écrivait dans la feuille, pour le moins suspecte, de M. Morison, et où les faits divers étaient rédigés par Damien

Bouchard, un élève du Séminaire. L'affaire relevant du grand-vicaire, il fallait mettre un terme à ce scandale.

Malgré ma discrétion, je me doutais bien que je ne pourrais continuer longtemps à publier les œuvres de mon ancien professeur. Mes appréhensions étaient justifiées. Un jour, je cessai de recevoir la collaboration d'Albin sans même en avoir été informé. La dernière poésie que j'avais publiée avait, comme sous-titre: *Joie d'aimer*. Nous étions au dix-neuf juillet de l'année 1901. Albin avait donné pour titre général de son œuvre: *Voix du silence*.¹ La voix venait de cesser, et le silence devint réel.

À l'automne de la même année, j'entrai dans ma dernière année de philosophie. Albin était toujours professeur de belles-lettres et chaque fois que je venais à le croiser, ce qui n'arrivait pas très souvent, je remarquais son air absent. Cette indifférence qu'il marquait à mon égard me chagrinait d'autant plus que j'en ignorais la cause. Ce n'est que plus tard qu'elle me fut dévoilée.

Un matin, il était seul et faisait les cent pas à l'ombre des grands pins qui ombrageaient la petite coulée et le trottoir en lacet conduisant du collège au boulevard Girouard. Comme j'arpentais, en sens inverse, cette promenade, nous nous croisâmes et mon ancien professeur s'arrêta brusquement à quelques pas de moi. Sa figure était empreinte d'une émotion intense. Dans ses traits se reflétait un ressentiment mêlé de tristesse.

— Vous m'avez trahi, prononça-t-il d'un ton sec mais légèrement teinté d'amertume.

On aurait dit qu'il voulait me demander pardon d'avoir été la cause lointaine de ce qu'il appelait ma trahison. Je ne m'expliquais pas les raisons de son état d'âme ni sur quoi il basait son accusation qui me blessait profondément.

— Expliquez-vous, lui dis-je. Je vous jure que jamais personne n'a su de moi que vous écriviez dans *l'Union*.

1. Il est curieux de noter que ce titre est celui d'un ouvrage qui devait rendre célèbre, 50 ans plus tard, l'écrivain français André Malraux.

— Le grand-vicaire Bernard m'a dit que c'est vous qui lui avez fait cette confidence.

Je demeurai sidéré. N'ayant jamais adressé la parole au grand-vicaire, j'étais à cent lieues de croire qu'un prêtre occupant une charge aussi importante dans la hiérarchie ecclésiastique pouvait avoir affirmé une fausseté de nature à m'aliéner la confiance d'un homme que j'estimais au plus haut point.

Je me trouvais, pour ainsi dire, dans une situation semblable à celle de saint Thomas d'Aquin lorsqu'un moine, qui voulait le narguer alors qu'il était plongé dans un travail absorbant, lui disait:

— *Mon maître, je vois monter un gros bœuf dans l'air!*

Saint Thomas tourna les yeux vers la fenêtre. Ce que voyant, le moine se mit à rire et reprit:

— Comment un savant comme vous peut-il croire qu'un bœuf puisse s'élever dans l'air?

L'auteur de la *Somme théologique* lui répondit:

— *Je croyais qu'il était moins impossible de voir un bœuf s'envoler vers le ciel que d'entendre un religieux dire un mensonge.*

Selon toute évidence, le grand-vicaire, devenu plus tard évêque de Saint-Hyacinthe, avait réussi à faire admettre au prêtre qu'il écrivait sous le pseudonyme d'Albin en lui faisant croire que c'était moi qui l'avait renseigné à ce sujet. Il le fit, sans mauvaise intention, bien sûr, mais Albin n'en persista pas moins à croire la déclaration du grand-vicaire et je ne pus jamais recouvrer l'estime dont il m'honorait auparavant; c'est là une conséquence déplorable de ces petits mensonges, apparemment innocents, dont les grands se rendent coupables sans éprouver le moindre scrupule, envers les petits qui, eux, ont à en souffrir, parfois cruellement.

Quoique ma disgrâce auprès de cet ancien professeur m'humiliât, je comprenais son état d'âme. Comment Albin pouvait-il préférer, à celle d'un futur monseigneur, la parole de celui qui passait, aux yeux de ses collègues, pour un mécréant?

En certains milieux, on avait tellement sali ma réputation que je faillis être assassiné par un irresponsable qui avait été mon confrère de classe.

C'était un nommé Leclerc; il nous était venu d'un autre petit séminaire. Orphelin, il avait été élevé par un de ses oncles, un chef conservateur du comté avoisinant. Mes ennemis, des fanatiques du collège, lui avaient tellement monté la tête contre moi qu'un jour on le vit se hâter vers ma demeure, une hache à la main. Il n'en fallut pas davantage pour se rendre compte qu'il avait perdu la raison. On l'arrêta sur le champ et on l'interrogea. Il avoua qu'il s'en allait en ville pour tuer le franc-maçon Damien Bouchard. Cet hurluberlu fut interné dans un asile d'aliénés où il termina ses jours.

V

Une idylle sur les bords du Richelieu

Si la jeune fille que j'aimais eût appartenu à une famille où la religion se mêle à tous les problèmes d'ordre temporel, il est certain que la mauvaise réputation qu'on était parvenu à me créer, sur le plan religieux, aurait gravement compromis mes chances de conquérir son estime. Mais les idées larges de ses parents me rassuraient sur ce point. Mes visites à Saint-Hilaire devenaient de plus en plus fréquentes. Bien que mes revenus eussent été augmentés, ils étaient loin d'être suffisants pour me livrer à la prodigalité. Cependant, il me fallait faire honneur à ma situation et, pour ne pas passer pour un pingre, je devais, de temps à autre, payer une tournée à l'estaminet de celui que je désirais tant voir devenir mon beau-père. Comme je ne faisais aucun usage de boissons enivrantes, je pouvais, sans qu'on m'en tienne rigueur, trinquer moins souvent que les autres. Je m'arrangeais pour réduire autant que possible mes dépenses courantes.

Je réussissais à obtenir des billets de chemin de fer à prix réduits qu'on accordait aux élèves de la campagne. Je me rendais,

quatre fois par semaine, à l'auberge où vivait l'objet de mes pensées. Combien de lettres ne lui ai-je pas écrites! J'étais loin de me laisser attendre et mon inlassable assiduité eut peut-être, chez elle, un effet contraire à celui que je souhaitais.

Non seulement j'allais la voir sur les bords du Richelieu mais je l'amenaï à Saint-Hyacinthe pour lui présenter mes parents et mes amis. Un jour, je l'invitai à une fête militaire donnée à l'occasion d'une distribution de médailles à dix-sept vétérans de la guerre contre les Fénians, dont mon père faisait partie. Le gouvernement avait décidé de décerner à ces vieux troupiers une médaille d'argent en reconnaissance des services qu'ils avaient rendus à la Patrie.

Mon amie se fit accompagner de sa grande sœur, escortée elle-même par un de mes amis. C'était au mois de juin, et je lui fis visiter, dans la plus luxueuse voiture que j'avais pu me procurer, les plus beaux endroits de notre ville. Mon intention était de la familiariser avec ces lieux dans l'espoir qu'elle viendrait y vivre plus tard. Malgré les préjugés que les gens ayant vécu longtemps dans les grands centres ont généralement contre les petites villes, elle trouva la nôtre très coquette et agréable, et ne tarit pas d'éloges en remarquant l'aspect propre de nos modestes maisons et les soins que les Maskoutains apportaient dans l'entretien de leurs jardinets et leurs parterres. À l'issue de la fête, je reconduisis mon adorable amie chez elle, enchanté que mes parents l'aient trouvé de leur goût.

VI

L'amitié, sentier de l'amour

Il ne se passa pas de longs mois avant que je puisse m'apercevoir que les hésitations de ma compagne à partager mes sentiments s'atténuèrent de plus en plus. Le cadre enchanteur de son village semblait inviter aux promenades sur les chemins solitaires de la campagne environnante. Nos randonnées dans les sentiers ombragés

de la montagne, nos excursions sur la grande rivière, se faisant plus fréquentes, elle semblait désirer maintenant l'intimité qu'elle évitait au début de notre liaison.

Nos cœurs battaient à l'unisson, mais je n'entrevois pas encore le jour où nous pourrions unir nos destinées. L'affection qu'elle me manifestait n'était que de l'amitié et je dois lui rendre ce témoignage que, dans sa grande probité, elle ne voulut jamais me tromper sur la nature de ses véritables sentiments. Elle me chérisait, m'avouait-elle, comme un frère, mais elle espérait qu'un jour elle pourrait m'aimer du véritable amour.

Ces aveux me causaient beaucoup de peine, et je redoutais qu'un ancien ami ou quelque nouveau Don Juan ne vienne la ravir à mon affection, et mettre ainsi un terme à notre idylle.

Un soir, — je revois la scène comme si elle datait d'hier — assis tous les deux sur un banc près de la rivière, nous contemplions un ravissant coucher de soleil de fin d'été. Les teintes roses à reflets dorés de l'astre qui s'enfonçait dans l'eau calme, enveloppaient de nuances pastel le décor d'un des plus beaux coins de notre pays. Tout nous invitait à la rêverie, à la douceur de vivre. Appuyée sur mon bras, elle me demanda tendrement si une femme éprouvant une franche et simple amitié pour un homme qui en retour l'aimerait d'amour, pouvait être heureuse avec lui si elle unissait sa destinée à la sienne. Les larmes me vinrent aux yeux. Je compris qu'elle ne croyait point pouvoir, un jour, m'aimer autant que je l'aimais. Je lui répondis que je n'en savais rien, mais que j'avais confiance qu'avec le temps et en partageant l'intimité d'un foyer commun, l'amitié pouvait fort bien se changer en un sentiment d'amour.

Mon émotion l'avait touchée. Elle s'enquit, pour le cas où nous unirions nos destinées, si je serais bon pour elle avant qu'elle finisse par m'aimer vraiment. Elle aussi croyait fermement que l'amour peut naître d'une sincère amitié, sous les soins délicats d'un époux qui saurait comprendre l'âme de sa compagne; ainsi les fleurs les

plus fragiles, transplantées d'un climat à un autre, réussissent à s'épanouir dans toute leur splendeur sous la main d'un habile et prudent jardinier.

J'essuyai mes larmes avec un petit mouchoir de soie vert qu'elle m'avait donné à mon anniversaire. Il portait, dans un angle, brodées de sa main et nouant leurs tracés élégants, les deux initiales écarlates de nos prénoms: C. D. Il n'y avait aucun témoin dans les environs. De même que les deux lettres monogrammes aux couleurs vives, nous nous enlaçâmes tous deux. Un long baiser scella, pour la première fois, l'entente que nous venions de conclure.

Mon amie devait avoir vingt ans le quinze novembre 1900. Et, d'un commun accord, nous décidâmes de nous fiancer à son prochain anniversaire.

Il restait encore, avant la mi-novembre, plusieurs semaines que je vécus dans l'anxiété, mon âme éprouvant, tour à tour, la joie, l'espérance, la crainte et quelquefois le découragement. L'indécision dont faisait preuve, parfois, ma compagne lui causait des tourments encore plus cruels que les miens. Ses parents ranimaient son courage et l'engageaient à persister dans sa résolution.

J'achetai la bague de fiançailles et comme toutes mes économies y passèrent, je me demandai si je ne faisais pas une dépense inutile.

VII

Les fiançailles et la petite bague ornée de rubis

Quand le quinze novembre fut arrivé, elle hésitait encore. Elle me demanda, alors que nous étions seuls dans le petit salon où si souvent nous avions parlé de nos projets d'avenir, s'il ne vaudrait pas mieux remettre la date de nos fiançailles au Noël suivant. Cette suggestion me bouleversa tellement que mes yeux se remplirent de larmes. Je lui fis voir l'humble bijou que je lui destinais; elle savait fort bien qu'il n'avait pas une grande valeur, mais que si j'avais pu

le faire je lui aurais offert ce qu'il y a de plus beau au monde. Elle se mit à pleurer et, vaincue, me présenta sa jolie main potelée pour recevoir, à son doigt, le gage de mon amour. Il fut entendu que nous nous marierions avant l'expiration des deux années suivantes.

La nouvelle ne fut communiquée qu'à la famille et à nos amis intimes. J'étais encore élève au Séminaire et si mes maîtres avaient appris mes fiançailles, il est probable que j'aurais éprouvé plus de difficultés encore pour terminer mes études.

Si j'avais obtenu la promesse de la belle, j'étais loin d'avoir conquis son cœur. Pendant plusieurs semaines, nos relations ne furent assombries par aucune contrariété. Sa décision semblait avoir calmé son âme indécise, ranimé sa confiance dans l'avenir et elle envisageait notre union future avec sérénité, ce qui laissait augurer un bonheur certain.

Mais ses anciennes hésitations, j'ignore pour quelle cause, reparurent de nouveau. Alors que chez moi, mon amour avait grandi et s'était fortifié avec la certitude qu'il serait, un jour, partagé, ma fiancée s'abandonna de nouveau à la rêverie et à rechercher l'isolement. De jour en jour, elle se faisait plus distante, et semblable en cela à ma petite boulangère de jadis, elle semblait vouloir défendre son cœur.

Je me doutais bien que la cause de cette persistance à vouloir m'offrir en retour de mon amour une amitié de bonne camaraderie, devait être une aventure sentimentale à laquelle j'étais étranger.

Je dus l'interroger souvent, au cours de nos nombreuses et longues veillées, avant de découvrir la raison exacte qui motivait son attitude envers moi, surtout depuis nos fiançailles. Je finis par recevoir ses confidences. Dans la grande ville où elle avait vécu, m'apprit-elle, elle avait connu un jeune homme d'excellente famille. Il possédait d'agréables manières et une bonne éducation; il avait été son ami d'enfance.

Elle s'était bientôt éprise de son compagnon de jeux; mais, lui, n'était resté pour elle qu'un simple camarade. Ils avaient grandi dans le même milieu et leurs cœurs n'avaient pas changé; celui de la fillette demeurait imprégné d'amour et celui de son compagnon avait gardé la même froideur qu'elle lui avait connue autrefois.

Lorsqu'elle m'eut dévoilé la raison qui la contraignait à me demander de bien vouloir la délier de sa promesse, et qu'elle me remit la bague que je lui avais passée au doigt, un an auparavant, mon cœur se brisa. Cet anneau, dont les parcelles de diamants symbolisaient la pureté de mes intentions et les rubis, l'ardeur de mon amour, je le repris, la mort dans l'âme mais sans perdre tout espoir. Peut-être, un jour, me le redemanderait-elle!

Je retournai à la maison et, pour oublier, je me remis au travail, tout comme je l'avais fait après ma première déception dont Poucette avait été la cause.

VIII

Un hôpital improvisé

Je faisais ma deuxième année de philosophie et j'étudiais Zigliara, ce théologien de l'ordre de saint Dominique qui eut dans la rénovation du thomisme un rôle prépondérant et dirigea au début la grande édition des œuvres de saint Thomas. J'avoue que cette étude ne réussit pas à me convaincre de la valeur des raisonnements de Zigliara et il m'arriva de la contester. Comme toujours, mes maîtres déploraient mon esprit critique, ce qui ne m'empêchait pas de le manifester et contribuait à soulever des préjugés contre moi. On poussa l'intransigeance et le fanatisme jusqu'à ourdir un complot qui faillit me faire perdre mon poste de président de classe.

Six semaines après l'ouverture de l'année scolaire, une épidémie de variole se répandit dans la ville de Saint-Hyacinthe. Mon père avait connu les ravages de ce fléau, en 1885; il avait perdu sa fille

ainée et craint pour la vie de ses autres enfants, et tout particulièrement pour la mienne. Nous avons été vaccinés par le docteur Saint-Jacques, quoique l'inoculation inspirât moins de confiance qu'en 1901. Néanmoins, nous avons échappé à la picote noire. Allions-nous être aussi fortunés au cours de l'épidémie nouvelle?

Notre père prit les précautions qui s'imposaient, mais un peu tard, il faut l'avouer. Nous fûmes inoculés de nouveau, mais il est probable que nous avons déjà le germe de cette maladie dans le sang. La fièvre et les pustules révélatrices de la variole apparurent sur notre visage. Sur la recommandation des médecins, la municipalité avait ouvert le lazaret situé au nord du chemin de fer et qui avait servi, en 1885, pour l'isolement des varioleux. Mon père ne tenait pas à nous reléguer dans cette maison; notre cas, après tout, paraissait plutôt bénin et il redoutait une aggravation au contact des malades qui s'y trouvaient en quarantaine.

Mon père loua, rue Sainte-Anne, un logement qu'il convertit en un hôpital privé pour sa famille. Cette façon de résoudre le problème nous accommoda tous. Notre médecin de famille nous rendait visite deux fois par jour et, selon ses déclarations, le germe ne semblait pas augmenter de virulence. Comme question de fait notre fièvre restait bénigne et les quelques pustules que nous portions à la figure ne laissèrent, dans la suite, aucune cicatrice. Le docteur Saint-Jacques attribua cette bénignité à l'effet lointain de notre première vaccination et à la protection que nous avons trouvée dans notre inoculation récente, quoique un peu tardive pour nous immuniser complètement.

Ce stage à l'hôpital me fit perdre sept semaines dans mes études de dernière année. J'eus à en souffrir comme en témoignèrent mes examens du baccalauréat. J'avais l'habitude d'être parmi les premiers de ma classe, et je me vis relégué, en raison de ma longue absence des cours, parmi les derniers.

IX

Au terme de mes études classiques

Ma dernière année de collège fut de nouveau écourtée au cours du dernier semestre. Au mois de mars 1902, le lieutenant-colonel Denis, désirant prendre sa revanche sur monsieur Morison qui lui avait enlevé son rédacteur-à-un-dollar-par-semaine, manœuvra en vue de lui rendre la politesse de façon à engager son gérant d'imprimerie, Désiré Racine. Monsieur Morison, qui commençait à prendre de l'âge et ne pouvait songer à assumer cette besogne ingrate pour un homme de sa qualité, me fit mander à son bureau et me proposa l'administration de son établissement, moyennant neuf dollars par semaine, salaire que touchait mon père comme contremaître à la cordonnerie Côté.

Je lui présentai que, aspirant à la profession d'avocat, je devais terminer mes études classiques afin d'être admis à l'étude du droit. Il me répondit que rien ne pouvait m'empêcher de les compléter; je n'avais qu'à m'adresser au supérieur, le chanoine Ouellette, un homme aux idées larges, idées qu'il avait acquises pendant sa jeunesse passée aux États-Unis. Sûrement il me permettrait d'accepter le poste qui m'était offert et, à la fin de l'année scolaire, de subir mes examens avec mes confrères. J'aurais certainement assez de temps libre pour m'assimiler l'essentiel des matières et subir avec succès l'examen précédant l'inscription, puisque j'étais déjà bachelier ès-lettres.

Je finis par accepter l'offre qui m'était faite, mais à la condition qu'il me serait loisible d'aller prendre mes certificats d'études au mois de juin suivant. Je me rendis donc à la chambre du supérieur. Celui-ci me reçut avec bienveillance, me fit part de toute son affection pour les jeunes qui veulent travailler et m'accorda, séance tenante, la permission que j'étais venu solliciter, mais à une condition que je trouvai juste, celle d'acquitter mes comptes chez l'économe.

Fort de cette autorisation, je me mis résolument au travail. Je constatai bientôt que le travail à l'imprimerie était beaucoup plus considérable que ne me l'avait laissé entendre mon nouveau patron. De plus, je compris les raisons qui avaient motivé le départ de l'ancien gérant de l'imprimerie; la caisse était toujours vide, en fin de semaine, et M. Morison lui devait plusieurs mois de salaire. Pour comble de malheur, la querelle qui avait eu lieu entre Morison et son ancien gérant lui avait aliéné la sympathie d'anciens clients sans que sa nouvelle attitude lui en ait amené de nouveaux. À chacune des payes, il fallait avoir recours à de nouveaux expédients pour acquitter le maigre salaire des typographes et, quant au mien, il demeurait en souffrance.

Je réussissais, quand même, à joindre les deux bouts, mais cela prenait tout mon temps, et mes études s'en ressentaient. Le seul plaisir que je pouvais m'offrir, c'était de faire, le soir venu, de longues promenades solitaires en rêvant à mon bonheur perdu.

La fin de l'année scolaire approchait, et j'appréhendais l'arrivée des grands examens. Je pris quelques jours de congé à l'atelier et, avec mon ami Dudley, je me rendais, chaque fois qu'il pouvait m'accompagner, à l'hippodrome Laframboise où nous nous promenions sur la piste du champ de courses. Les yeux rivés sur nos livres d'étude, nous cheminions ensemble tout en étudiant nos leçons. Cette lecture hâtive n'était pas pour m'inculquer suffisamment de connaissances philosophiques et scientifiques pour être en mesure de passer des examens comme je l'aurais souhaité. Contre mauvaise fortune, il me fallait faire bon cœur.

À la fin de juin, un nouveau problème, d'ordre financier celui-là, se présenta à mon esprit. Je travaillais déjà depuis quelques mois pour M. Morison sans qu'il m'eût été possible de retirer un seul sou sur mon salaire de neuf dollars par semaine. D'autre part, avant de me présenter aux examens, je devais passer à la procure pour y solder tous les arrérages que je devais au collège, c'est-à-dire le coût de mon enseignement et le prix de mes fournitures classiques. Je ne

me souviens plus à quelle somme s'élevait la facture. Je réussis, de peine et de misère, à contracter un emprunt qu'un ami voulut bien me consentir et je me rendis chez le procureur pour satisfaire aux engagements que j'avais pris avec le chanoine Ouellette.

Certains parmi mes détracteurs ont répandu la légende que j'étais un ingrat envers le séminaire. Ils ont tenté de jeter de l'odieux sur ma conduite en affirmant que le collègue avait pourvu à mon instruction. Incidemment, je rends les plus grands hommages au dévouement désintéressé des hommes distingués que j'ai connus au cours de mes études classiques. Un certain nombre d'entre eux ont bien voulu m'honorer de leur estime, bien qu'ils aient été souvent empêchés, par un groupe de leurs confrères à l'esprit étroit, de me témoigner leur confiance autrement que dans le secret. Mais, la vérité est la vérité. C'est mon pauvre père, mon secourable frère et moi-même, avec l'argent que je gagnais dans mes moments de loisir, qui avons acquitté, jusqu'au dernier centin, les petites sommes que mon enseignement a coûté. En faisant cette mise au point, je n'ai d'autre pensée que celle de rendre justice à mes parents.

X

Le fils du coupeur de cuir, étudiant en droit

Porteur de l'acquit de l'économe, je me présentai au concours. Mon année scolaire ayant été écourtée de cinq mois sur neuf, le président de la classe fit piètre figure lors de la proclamation des résultats finals. Je réussis, cependant, à obtenir mon inscription. Je n'étais pas un raté, et c'était ce qui comptait; cette marque, jointe à mon titre de bachelier ès-lettres, me permettait de commencer mon stage d'étudiant en droit.

C'était une bien triste fin d'études secondaires, je le reconnais, mais, si la pauvreté n'était pas chez moi un vice, elle fut certainement la cause de mon peu de succès au Séminaire, surtout aux yeux

de ceux qui jugent la valeur d'un enseignement aux points obtenus aux examens. Ce ne fut pas pour moi une déception, car je m'attendais à moins encore.

Le petit-fils du porteur d'eau se trouvait, à ce moment, à l'un des tournants les plus importants de sa vie alors que toutes sortes de malheurs venaient assombrir son horizon.

Quoique ayant réussi à frayer ma voie à travers les difficultés entrevues, il y avait de cela huit ans, c'est-à-dire au moment d'entreprendre mon cours classique, au lieu de quitter le collège avec les honneurs que j'aurais pu espérer si la misère n'eût pas été mon lot, j'avais à peine satisfait aux exigences me permettant d'aspirer à une profession libérale.

Ma santé, qui n'avait jamais été très forte, venait d'être assez gravement compromise par une affection de la gorge; j'en avais éprouvé les premiers symptômes à la suite d'un discours prononcé à l'issue d'un dîner sous bois qui avait eu lieu pour les élèves de ma classe, par un temps très humide. Mon frère, qui m'avait aidé financièrement à parfaire mes études, s'était marié et il devait faire face à de nouvelles obligations car il avait acheté l'auberge qu'il exploitait depuis quelques mois comme simple locataire. De son côté, mon père, vieilli par le travail, dépensait ce qui lui restait de forces physiques à son ancienne fabrique de chaussures, afin de pouvoir aider son fils aîné à acquitter ses redevances.

Quant à moi, mon salaire comme gérant de *l'Union*, malgré sa modicité, n'apparaissait qu'à mon crédit aux livres de comptes de M. Morison. Je n'avais, pour couvrir mes menues dépenses, que les dix ou douze dollars que je recevais mensuellement de la *Patrie* de Montréal dont j'étais encore le correspondant. Non, mon avenir ne s'annonçait pas sous les couleurs les plus attrayantes. Je n'avais plus que mes proches et quelques amis de collège pour m'encourager à tenir le coup et m'empêcher de sombrer dans la neurasthénie.

C'est le moral affaissé, la santé compromise par toutes ces contrariétés survenant les unes après les autres, et l'âme brisée par le drame d'amour dont le cruel épilogue lui semblait accompli, que le petit-fils du porteur d'eau entra dans sa vingt-et-unième année. Il allait commencer une autre phase de son existence, entreprendre l'étape majeure de sa carrière dont les leçons pourront servir à ses compatriotes.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	9
Avant-propos	11

CHAPITRE I

INITIATION À LA VIE RÉELLE	17
----------------------------------	----

I— Mesure impopulaire à Saint-Hyacinthe; II— Jean-Baptiste Blanchet; III— Aux prises avec un juge; IV— Sports en plein air; V— La manie des armes à feu.

CHAPITRE II

SENTIMENTALITÉ PRÉCOCE	33
------------------------------	----

I— Un mets national; II— La fille du boulanger; III— Titoine Jésus, notre Barnum local; IV— L'ours Bigaré; V— Un *quétenne* ambitieux; VI— Exploits publicitaires; VII— Exemples des grands et des petits; VIII— L'épreuve du feu; IX— Le problème de l'école; X— La fin prématurée d'un journalier et la fermeture de l'usine à gaz; XI— Performances ratées.

CHAPITRE III

AU SÉMINAIRE	61
--------------------	----

I— Les derniers jours de mon parrain; II— La vie dans le nouveau magasin; III— Le petit crayon d'or; IV— Un cadeau qui porte malheur; V— Le pire se réalise; VI— Une scène tragique; VII— Un courant difficile à remonter; VIII— Les idées de mon père en matière d'instruction supérieure; IX— Là où le subconscient entre en scène.

CHAPITRE IV

PREMIÈRES ANNÉES D'UN SUISSE	89
------------------------------------	----

I— Un externe issu de la classe ouvrière; II— Qui se ressemble s'assemble; III— Réveil des Canadiens français; IV— Ville progressive; V— Crèche et escroquerie; VI— Méthodes spartiates non justifiées; VII— L'élève modèle et le bouc émissaire; VIII— Le vieux porte-monnaie de cuir; IX— Le bracelet de diamants; X— La fin d'un amour non partagé.

CHAPITRE V

L'ENSEIGNEMENT DES MAÎTRES ET LA VIE

PRATIQUE

109

I — Un croyant, mais un vrai libéral; II — La victoire de Wilfrid Laurier; III — La politique, une forme de religion; IV — La mort du Vieux Rouge; V — L'ébéniste amateur; VI — Un drame d'amour; VII — L'heureux microcéphale; VIII — Le poète ambulancier et mon professeur d'anglais; IX — Personnages notoires; X — Prodiges qui ne se réalisèrent pas; XI — Le Docteur Bataille.

CHAPITRE VI

DRAME ÉCRIT ET DRAME VÉCU

123

I — Le Fils du Meunier; II — Les yeux qui s'ouvrent; III — Le mystère de la planche Ouija; IV — Pitié mal récompensée; V — L'habit ne fait pas le moine; VI — Sinistre prophétie; VII — Entrée mouvementée dans le journalisme; VIII — A Saint-Hilaire; IX — Un récital de piano.

CHAPITRE VII

SUR LE SEUIL DE LA MAJORITÉ

141

I — Un foyer d'ultra-nationalisme; II — Premiers pas dans la politique; III — Un président sceptique; IV — Les conséquences des petits mensonges; V — Une idylle sur les bords du Richelieu; VI — L'amitié, sentier de l'amour; VII — Les fiançailles et la petite bague ornée de rubis; VIII — Un hôpital improvisé; IX — Au terme de mes études classiques; X — Le fils du coupeur de cuir, étudiant en droit.

Achévé d'imprimer
aux Ateliers BEAUCHEMIN à Montréal,
le vingt-cinquième jour de janvier,
mil neuf cent soixante

3.00

Imprimé au Canada
Printed in Canada

